

Wametz
2016

*La renaissance
de la Fauvagine*

Mot du Maire

Mametziennes, Mametziens,

L'année 2015 s'achève avec un mois de novembre sanglant dans notre belle capitale. L'obscurantisme a encore frappé des innocents et seule une coalition mondiale pourra éradiquer cette gangrène que représente Daesh.

Au regard de tous ces évènements, l'actualité mametziennne paraît bien pâle. Il n'empêche qu'elle a été très riche en 2015 avec quatre orientations majeures :

- La sélection au niveau régional de l'étang de la Sauvagine pour bénéficier du programme Trame Verte et Bleue et l'aménagement qui s'en est suivi.
- L'épineux dossier qu'ont pu représenter les études pour la mise en place d'un P.L.U. (plan local d'urbanisme) afin de remplacer notre P.O.S. (plan d'occupation des sols).
- Le diagnostic réalisé sur nos trois églises par un cabinet d'architectes du patrimoine, le chiffrage qui en a découlé et les premières demandes de subventions.
- La décision prise par le Conseil de rejoindre la C.A.S.O.

A cela, nous pourrions rajouter les multiples travaux qui ont été réalisés aux quatre coins de la commune comme :

- La réfection complète de la « rue de la chapelle » avec la création d'une raquette de retournement
- La réalisation d'un grand trottoir et de bacs à fleurs sur les extérieurs de la « place du Rietz »
- Le drainage et la remise en état du « chemin de la Creusette »
- La pose d'un réseau pluvial « contour de l'Eglise »
- La mise en place d'un bâtiment modulaire pour accueillir la nouvelle classe à l'école des tilleuls
- La création d'une aire de jeux pour les tout petits à l'arrière de la mairie
- Le fleurissement de la « rue de la place » et de la « rue du Choquart »
- La remise en état complète des deux logements à l'ancien presbytère de Crecques
- La rénovation de la « cuisine » de la Paroissiale
- La pose d'une clôture et de caméras à l'arrière de la salle du Millénium
- Le remplacement du réseau pluvial « rue de la Barre » et deux autres chantiers dans le même domaine « rue des Champs Lambert » et « rue du Moulin »
- Et d'innombrables menus travaux réalisés en interne

A ce sujet, j'en profite pour remercier la Communauté de Communes de la Morinie, l'A.P.R.T. (Association pour un retour au travail), la société EIFFAGE, l'ensemble de nos employés communaux et les élus qui ont été en 2015 les chevilles ouvrières de toutes ces améliorations de votre cadre de vie. Mais revenons sur les grands dossiers de l'année passée en commençant par l'étang de la sauvagine qui a bénéficié du programme « Trame verte et bleue ». Après sélection, notre bel étang a subi un important lifting avec l'aménagement d'un parking arboré, un accès piéton, la création de mares, l'aménagement de frayères, la réimplantation de roselières, la mise en place de magnifiques ponts et pontons, etc. Le budget consacré à cette réalisation est de 205 580,49 euros H.T. financé à 70 % par la Région, Oxygène 62 et l'Agence de l'Eau. Il aurait été dommage de laisser passer un tel financement qui va générer des retombées touristiques indéniables qui profiteront au commerce local, sans parler du plaisir pour les Mametziens d'avoir à leur porte un site aussi magnifique pour se balader, pour pique-niquer, pour pêcher voire chasser à la hutte pour certains.

Le second « gros » dossier que nous continuons à travailler avec le cabinet VERDI est la mise en place d'un plan local d'urbanisme qui devrait être effectif fin 2016. Les contraintes sont énormes (lois sur l'urbanisme, schéma de cohérence et d'orientation territorial, etc.) et je vous engage à prendre connaissance du dossier « urbanisme » dans ce bulletin à la page 14. Une enquête publique sera mise en place en 2016. Je vous invite à rencontrer, si besoin est, le commissaire enquêteur pour porter à sa connaissance vos remarques.

Pour appréhender le troisième chapitre, il est préférable d'être assis car les chiffres qui vont vous être annoncés risqueront de vous donner le tournis !!! Nous avons en effet mandaté le Cabinet d'architectes du Patrimoine T'Kint pour établir un diagnostic sur nos trois églises et le résultat est non seulement alarmant mais donne aussi des sueurs froides quant au budget annoncé (environ 1 million d'euros par église). Il nous faudra du temps pour absorber cette pilule, d'autant que les financements envisageables sont, comme les photos de David Hamilton, dans un flou artistique. Je vous engage à retrouver ce dossier traité dans le détail à la page 12 de ce bulletin.

Pour parachever la partie informative de ce mot du maire, je vais vous parler maintenant des regroupements intercommunautaires. La situation au départ est simple : la communauté de communes de la Morinie, dont nous faisons partie, doit disparaître au 1^{er} janvier 2017 car elle n'atteint pas les 15 000 habitants. Avant que Mme la Préfète ne tranche, nous avons eu à nous prononcer sur deux « destinations » possibles :

- Soit rejoindre la C.C.P.A. (Communauté de communes du Pays d'Aire)
- Soit se rapprocher de la C.A.S.O. (Communauté d'Agglomération de Saint-Omer).

Bien que le choix d'Aire-sur-la-Lys me paraissait logique et naturel, je ne souhaitais pas que les Mametziens pâtissent de ce regroupement en découvrant en 2017 leur feuille d'impôts locaux. En effet, je me suis rapproché des services de la Trésorerie pour faire valoriser des avis d'impôts fonciers et de taxe d'habitation que m'avaient gentiment confié quelques Mametziens et le résultat a fait basculer la décision du conseil municipal en faveur de la C.A.S.O. Nous allons y rejoindre la communauté de communes de Fauquembergues ainsi que Roquetoire, Quiestède et Racquingham qui ont déserté la C.C.P.A. Mais ne croyez pas que cela sera tout « rose » et des efforts nous seront demandés (surtout au niveau de la commune).

Beaucoup de réponses restent encore dans le flou mais voici déjà quelques unes de mes inquiétudes :

- La représentativité de Mametz au sein de ce grand conseil communautaire
- Les difficultés à faire entendre sa voix dans ces grand-messes
- La disparition de certaines compétences de la Morinie : ramassage du verre, plus de services « travaux », quid de la compétence « petite enfance » (Roul'boutchou), quid du financement de la bibliothèque et de nombreuses surprises qui vont apparaître au fil des mois à venir.

Il est sûr que nous regretterons notre petite intercommunalité composée de 9 communes rurales au sein de laquelle tout le monde se connaissait, où l'on pouvait s'exprimer et qui n'a jamais eu à rougir des actions menées au profit de la population. Mais nous n'avons pas le choix : *dura lex, sed lex (dure est la loi mais c'est la loi)*.

Quoiqu'il en soit Mametz continuera en 2016 à poursuivre son bonhomme de chemin en se développant et en offrant à ses concitoyens tous les services nécessaires à une bonne qualité de vie. Aussi, nous venons de démarrer l'étude pour l'aménagement d'une maison médicale dans notre ancienne Poste. Ce bâtiment sera prévu pour deux médecins et un cabinet supplémentaire sera aménagé pour accueillir épisodiquement d'autres professionnels de santé (exemple : pédicure). Des financements ont été sollicités auprès de l'Etat, de la Région et de notre député Michel Lefait.

Voilà j'en termine en vous invitant à découvrir ce magnifique bulletin destiné à vous apporter tous les renseignements qui pourraient vous être nécessaires. N'oubliez pas que vous pouvez consulter à chaque instant le site internet de la commune <http://www.mametz62.fr> qui répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser au quotidien.

Permettez-moi au nom de tout mon Conseil, du C.C.A.S. et des employés communaux de vous présenter tous mes vœux de bonheur, de joie, de santé et de partage avec tous les gens qui vous entourent en continuant à jamais de rester « **FIER D'ETRE MAMETZIEN** ».

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

Sommaire

Infos pratiques	<i>page 4</i>
Finances	<i>page 6</i>
Travaux	<i>page 8</i>
Projet	<i>page 12</i>
Urbanisme	<i>page 14</i>
Vie scolaire & périscolaire	<i>page 16</i>
Action sociale	<i>page 20</i>
Association Parents d'élèves	<i>page 22</i>
Internet	<i>page 23</i>
Retour vers le futur	<i>page 24</i>
Revue de Presse	<i>page 26</i>
Civisme	<i>page 30</i>
Concours	<i>page 32</i>
Pages historiques	<i>page 34</i>
Associations	<i>page 38</i>
Manifestations	<i>page 45</i>
Communauté de Communes	<i>page 50</i>
Commerces	<i>page 53</i>
Etat civil	<i>page 54</i>
Paroisse Sainte Anne	<i>page 57</i>
Calendrier des Fêtes	<i>page 58</i>

Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

Le site de la commune : www.mametz62.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, le samedi 9h-12h.

Équipe administrative : Pascal MARANGONY, Elodie MARANGONY, Muriel CHARLET, Nadine BULTEL, Catherine LAMBLIN.

PERMANENCES EN MAIRIE DE MAMETZ

Jacques DELMAIRE, Maire : sur rendez-vous tous les après-midi à partir de 15h ou le samedi à partir de 10h.

Véronique DEPRETZ, 1^{ère} adjointe chargée des fêtes et des cérémonies : sur rendez-vous.

Bernard-Marie DELANNOY, adjoint chargé de l'urbanisme : sur rendez-vous.

Dominique MAËS, adjoint chargé des travaux : sur rendez-vous.

Béatrice WALLE, adjointe chargée du Social et des affaires scolaires : sur rendez-vous.

Jean-Pierre POTIER, adjoint chargé des églises, des cimetières : sur rendez-vous.

Assistante sociale du Conseil Départemental du Pas-de-Calais : le 3^e mardi de chaque mois au matin. Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de Ludomarois - site de Arques).

PERMANENCES DANS D'AUTRES MAIRIES

M. Michel LEFAIT, Député : le mardi de 9h30 à 10h30, le jeudi de 17h à 18h, au 23 Bis Rue Marcel Delaplace à Arques ☎ 09.66.87.61.11

M. Jean-Marie LUBRET, Conseiller Départemental : Mairie de Fruges, le mardi de 16h à 18h. ☎ 03.21.04.40.76

Mme Maïté MASSART, Conseillère Départementale : Mairie de Quiestède, sur rendez-vous, le samedi matin ☎ 03.21.95.10.45

LES RESTOS DU COEUR

Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérrouanne, ☎ 03.21.95.52.87 le lundi de 14h à 17h, muni des documents suivants : *carte d'identité, livret de famille, attestation de sécurité sociale, attestation de C.M.U., quittance de loyer, avis d'imposition de non-imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des ressources, des pensions de réversion, des pensions alimentaires.*

EQUIPE SAINT VINCENT

France, 34, Rue de Saint-Omer 62120 Aire-sur-la-Lys, ☎ 03.21.39.21.49. Vestiaire, ateliers couture, couture, accueil, écoute aides d'urgence : mardi/mercredi/vendredi de 14h à 17 heures. Mail : equipe-st-vincent62120@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Admission gratuite. Horaires d'ouverture : Le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h à l'étage de la salle du Millénium.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Mail : Elodie MARANGONY ☎ 03.21.39.07.05

LES SERVICES

La Maison d'Assistantes Maternelles, MAM et Compagnie, 202C Grand'Rue à Mametz, ☎ 06.86.78.85.38 / mametcompagnie@yahoo.fr. Du lundi au vendredi de 7h à 19h30.

La liste des Assistantes Maternelles agréées est disponible en Mairie ou sur le site.

Boul'Boutchou

ouvert du lundi à Mametz, de 8h30 à 17h30

Préinscriptions et inscriptions au ☎ 06.87.96.80.82. Par mail : bebebus@ville-airesurlalys.fr

RESERVER UNE SALLE OU DU MATERIEL

La salle du Millénium peut recevoir entre 150 et 200 convives et 250 dans le cadre d'une réunion. La salle paroissiale est une petite salle adaptée aux vins d'honneur, repas familiaux ou cafés d'enterrement. Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

	Mametzziens		Extérieurs	
	Grande Salle	Cantine en supplément	Grande Salle	Cantine en supplément
Salle du Millénium 24 heures avec cuisine	260 €	80 €	400 €	90 €
Salle du Millénium 24h sans cuisine (avec les verres)	165 €		220 €	
Salle du Millénium 48 heures	330 €	110 €	470 €	120€
Salle du Millénium sans cuisine 24h pour congrès ou animations commerciales.	470 €	90 €	470 €	90 €
Salle Paroissiale 24 heures	110 €		180 €	
Salle Paroissiale 48 heures	210 €		350 €	
Café d'enterrement	40 €			
Location de Tentes	Associations 50€		Particuliers 70€	
Matériel mis à disposition : chaises en bois, grandes tables (16 personnes), petites tables (10 personnes)	Caution 80€ Location 10€ au profit du C.C.A.S.			

LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : le lundi.

Le tri sélectif : le mercredi (poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal ; poubelle verte : verres).

LA DECHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS ☎ 03.21.98.78.55

Horaires d'été (à partir de la mi-avril) : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45 ; **Horaires d'hiver** (à partir de la mi-octobre) : lundi 14h/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14h/17h30. *Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ☎ 03.21.39.92.86

Horaires : du lundi au vendredi de 11h à 12h - 14h à 16h30, le samedi de 10h15 à 11h45.

LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE - Centre de Cassel

En semaine : Horaires de bureau ☎ 03.28.42.43.33. / en Week-end et horaires hors bureau ☎ 06.87.69.41.74.

NUMÉROS DE TELEPHONE UTILES

SAMU Sur téléphone fixe 15 Sur tél. portable 112	Allocations Familiales (service social) 03.21.98.52.66	Association de soins et Services à domicile A.S.S.A.D. 03.21.95.42.52	A.P.A.R.D.E Aire/Lys 03.21.11.17.15
LES POMPIERS 18	Centre des impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Communauté de Communes de la Morinie 03.21.95.52.87	Croix Rouge Noël DERYCKE 03.21.93.35.60
Cyber centre Thérouanne 03.21.12.44.14	Gendarmerie Aire/Lys 03.21.39.00.17	Mission Locale Aire/Lys 03.21.38.96.10	Perception d'Aire/Lys 03.21.39.05.62.
Pôle Emploi 3949	Restos du Cœur 03.21.95.52.87	Secours Catholique 03.21.12.89.77	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03

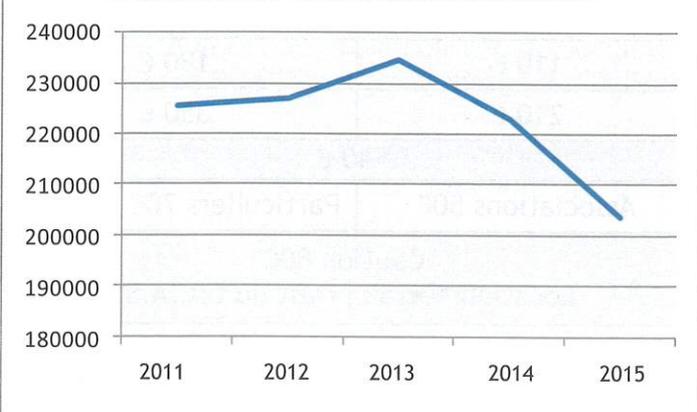
→→→ Retrouvez tous les renseignements sur le site officiel de la mairie : www.mametz62.fr

Les finances communales sont directement impactées par le contexte de crise lié en grande partie aux déficits chroniques depuis le début des années 1980 du budget de l'Etat rendant le poids de la dette à un niveau tel, qu'il constitue un risque et un handicap majeur. Les intérêts de la dette sont l'un des tous premiers postes budgétaires, limitant les capacités d'action de notre pays, et encore faut-il observer que les taux d'intérêt sont actuellement très faibles. Qu'en sera-t-il si ces derniers devaient être orientés à la hausse ? L'équilibre est un objectif qui paraît difficile à atteindre.

C'est dans ce contexte que les collectivités locales et notamment les Communes qui ont l'obligation de présenter un budget en équilibre sont mises à contribution.

La participation de la Commune à l'effort national de redressement des comptes publics prend la forme d'une diminution de la principale dotation versée par l'Etat aux Communes, à savoir la dotation forfaitaire. Plus précisément il s'agit de la contribution au redressement des finances publiques. Son institution entraîne la diminution du principal concours de l'Etat à la Commune. Même si celle-ci bénéficie d'autres concours qui ne sont pas remis en cause. Mais ces derniers ont un poids

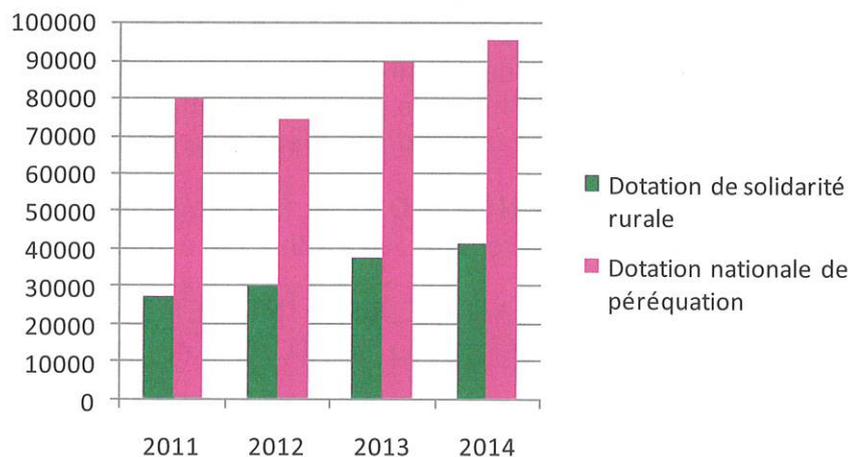
Evolution de la dotation forfaitaire



moins important.

Cette contribution au redressement des finances publiques qui vient en déduction du montant de la dotation forfaitaire que l'Etat verse à la Commune a représenté 7 501 euros en 2014, et 18 614 euros au titre de l'exercice 2015. Cet impact financier risquant par ailleurs de s'inscrire dans la durée n'est pas sans conséquence sur les capacités de la Commune à investir même s'il s'agit d'une recette de fonctionnement (section concernant les dépenses courantes).

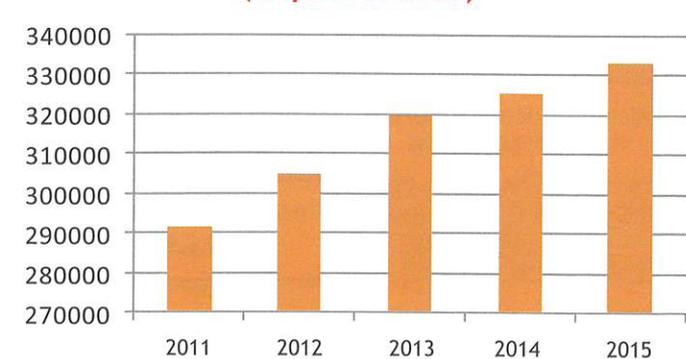
Evolution des autres concours de l'Etat



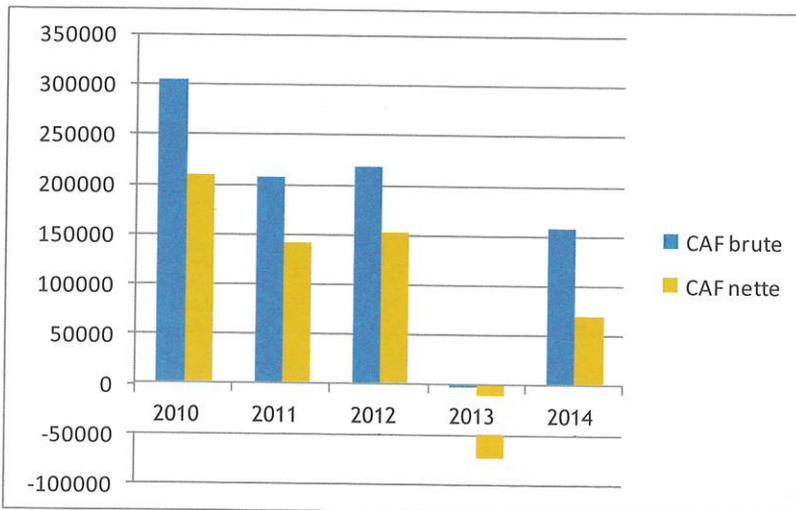
Cette remise en cause partielle du concours de l'Etat dans les Communes n'est évidemment pas sans conséquence sur les capacités d'actions et d'investissements de ces dernières. Beaucoup peuvent être tentées par le recours à l'impôt pour compenser ces pertes de ressources.

Les taux d'imposition de la Commune sont stables. L'évolution à la hausse des recettes fiscales provient de la revalorisation des bases d'imposition en raison d'une population en hausse et de constructions nouvelles. Notre Commune, grâce au sérieux de sa gestion financière depuis des années, fait

Evolution des contributions directes (impôts locaux)



face, sans réduire les services à la population et sans la moindre hausse de ses taux d'imposition. Alors même que les investissements se poursuivent. Mais il faut souligner que des travaux dont les montants sont vertigineux sont indiqués pour les trois Eglises.

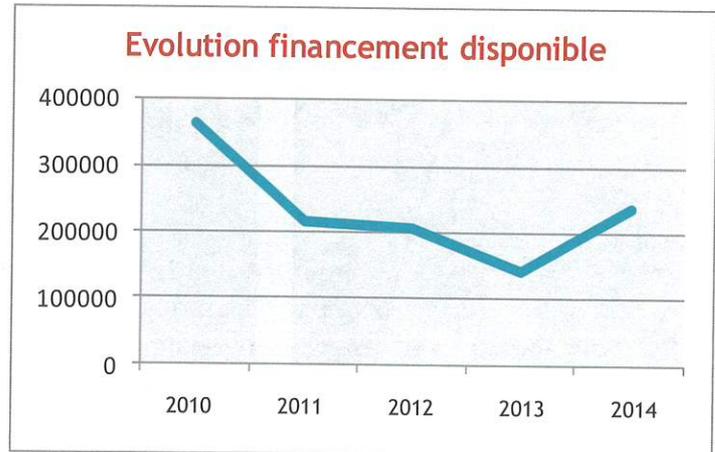


Indiscutablement les choix à l'avenir devront être encore plus sélectifs. Il apparaît alors nécessaire et utile d'observer notre capacité d'autofinancement. Celle-ci provient du surplus qu'il est possible de dégager de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses réelles courantes, à l'exception des recettes liées à une cession d'immobilisation) et qui pourra être mobilisé pour financer des investissements le cas échéant. Cette capacité d'autofinancement ayant nettement baissé, il devient nécessaire de la reconstituer à un niveau plus

satisfaisant. Pour autant, la raison réside dans la réalisation d'un volume très important d'investissements en 2013 (1 083 149 euros emprunts en cours 74 638 euros, soit au total 1 157 787 euros) financés avec un simple emprunt de 250 000 euros. Par ailleurs, on observe déjà une amélioration largement engagée en 2014.

auquel s'ajoute le remboursement du capital des

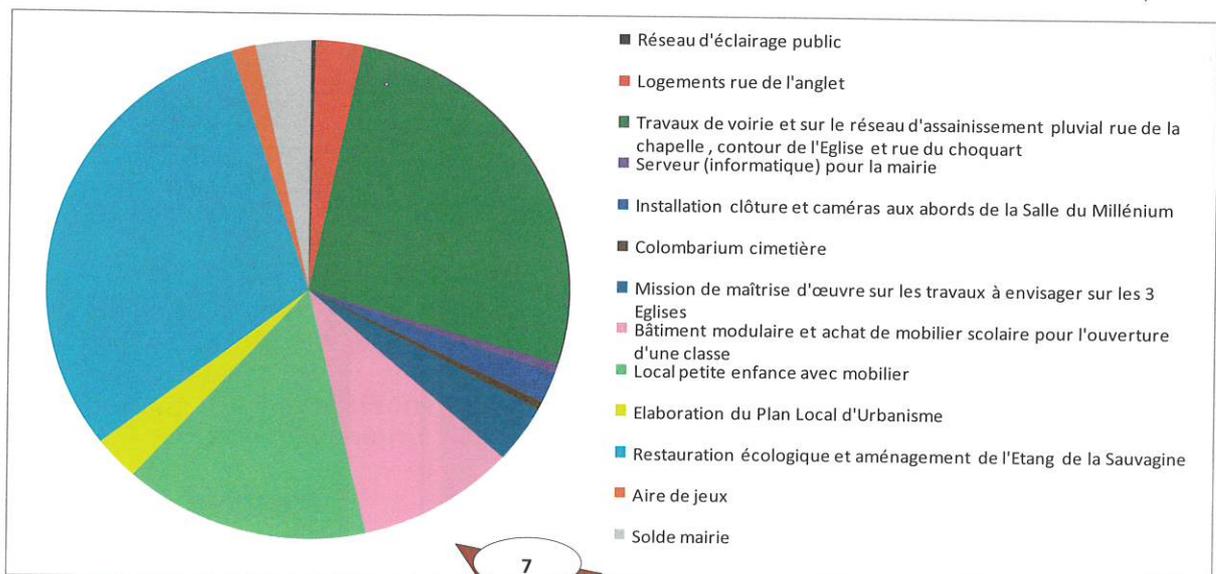
Le financement disponible qui représente après paiement des charges et remboursement de la dette (et sans tenir compte des éventuelles recettes issues d'un emprunt souscrit) la capacité de la Commune à investir est de nouveau orientée sur une pente ascendante, en raison notamment d'un faible niveau d'endettement. Au terme de 2014 l'encours de la dette représentait 212 euros par habitant quand la moyenne des communes de la même strate démographique est de 710 euros. De même, l'annuité de la dette était de 52 euros par habitant quand elle était en moyenne pour la strate de 98 euros !



Ce mouvement favorable est encore amplifié en 2015 puisque les 2 emprunts souscrits pour le financement de la salle du Millénium sont arrivés à échéance en 2014 et 2015. De quoi redonner du souffle au budget 2016 !

Le faible niveau d'endettement de la Commune sera de nature à faciliter la reconstruction d'une capacité d'autofinancement d'un niveau encore plus satisfaisant.

En 2015 la Commune a investi : (les chiffres sont donnés à titre indicatif et sont arrêtés à la date du 1er décembre 2015)



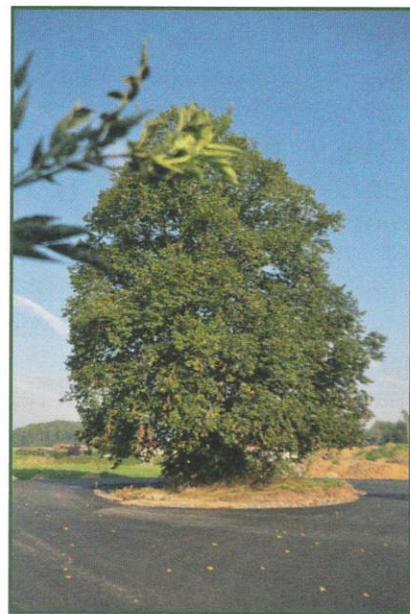
Travaux



Aire de jeux derrière la Mairie



Réseau pluvial rue de la Barre



Réfection complète de la « Rue de la Chapelle » et création d'une raquette de retournement



Fleurissement « Rue de la plaine »

Rénovation d'un des deux logements au presbytère de Crecques



Accotement rue des Champs Lambert



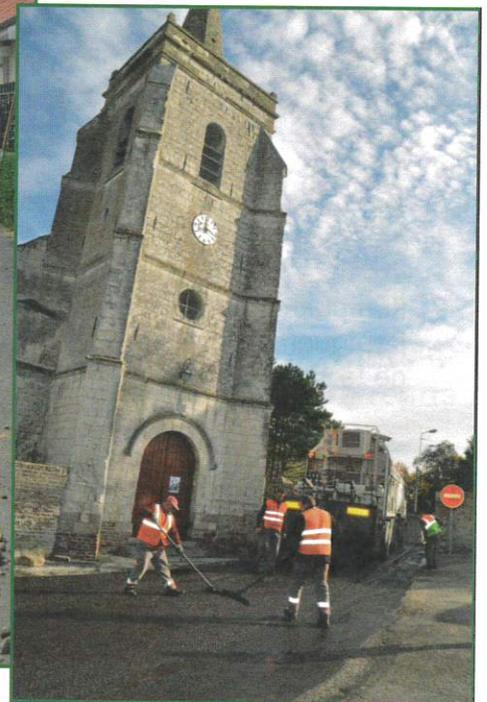
Rénovation de la cuisine à la salle paroissiale



Suppression de souches dans la commune



Trottoir « Place du Rietz »



Pose d'un réseau pluvial « Contour de l'Eglise »



Installation d'une clôture et de portillons Salle du Millénium ainsi que des caméras



Remplacement du pont « Rue du moulin » par le Conseil Départemental

Aménagement de l'étang de la Sauvagine

LA TRAME VERTE ET BLEUE est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

Les continuités écologiques correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales. La Trame Verte et Bleue est ainsi constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relie.

La Commune de Mametz (ou plus précisément l'étang de la Sauvagine) a été sélectionnée pour bénéficier de ce programme national d'aménagement. Nous avons mis un point d'honneur à respecter les règles de cette action mais nous avons fait en sorte que chacun y trouve ou y retrouve son intérêt qu'il soit pêcheur, chasseur à la hutte, randonneur ou simplement promeneur.

LES GRANDS AXES DU PROGRAMME

- Aménager un parking arboré et créer une entrée supplémentaire pour les marcheurs
- Réaliser dans la zone pique-nique des plantations d'arbres fruitiers d'essences locales
- Créer des droites pénétrantes se terminant par des pontons de découverte
- Creuser des mares dans les prés jouxtant la sauvagine permettant le développement des amphibiens et des batraciens et toute une vie autour de ces points d'eau
- Aménager une piste autour de l'étang permettant l'accès aux handicapés et la circulation à vélos
- Créer de nouvelles frayères (notamment pour les brochets) et d'importantes roselières
- Remplacer les passerelles existantes par des ponts en chêne
- Repiquer les zones humides avec des plantes héliophytes et ensemercer les bords de chemin avec de la jachère fleurie.

LE FINANCEMENT

D'un montant de 205 580,49 euros H.T., ces travaux ont été pris en charge à 70% par la Région, l'Agence de l'Eau et Oxygène 62.

Les
travaux
en
images



On aménage une entrée pour les promeneurs



On creuse les mares



On rabote l'ancien chemin

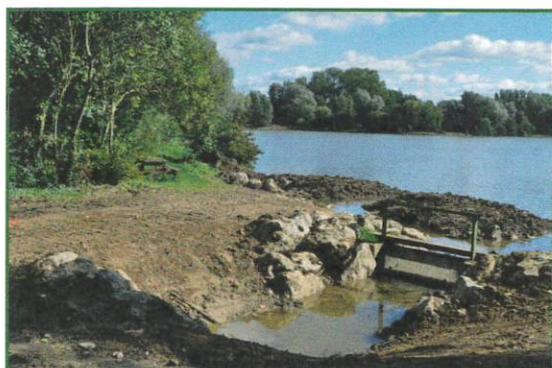
Plateforme à l'entrée et la sortie des eaux



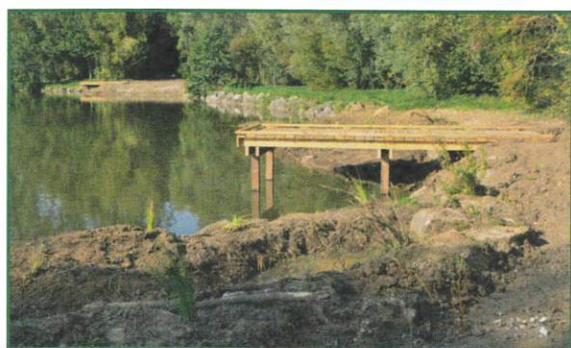
De superbes tables pour le pique-nique



Des espaces plus dégagés



Des frayères et des roselières à découvrir dans quelques mois quand la végétation aura repris de l'ampleur



Des pontons-découverte

De magnifiques passerelles



Un parking arboré

Une zone de pique-nique garnie de fruitiers

Le dossier qui marquera de son empreinte ce mandat sera sans conteste celui de la remise en état de nos trois Eglises. Certes, Mametz en retire une certaine notoriété (*le village aux trois clochers*) mais cette particularité risque de nous coûter très cher. Pour être supportable, ces rénovations devront s'étaler sur plusieurs années voire sur une bonne décennie. D'autant que nous sommes aujourd'hui confrontés à deux nébuleuses : l'aide financière octroyée par la Région et par le Conseil Départemental.

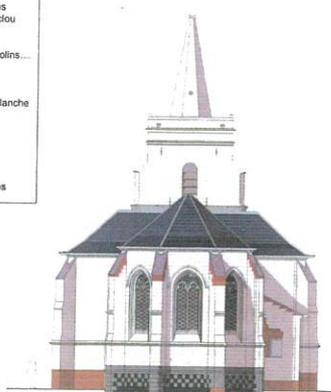
Malgré cela, il nous fallait bien prendre le taureau par les cornes et la première étape a été de recruter un cabinet d'architecte du Patrimoine pour établir un bilan de santé de nos trois Eglises, réaliser un diagnostic et au final estimer le montant des travaux à réaliser.

Une synthèse de cette étude va vous être exposée ci-dessous et vous permettra de prendre toute la mesure des travaux et du budget à y consacrer. A noter que l'ensemble du dossier est consultable en mairie sur simple rendez-vous.

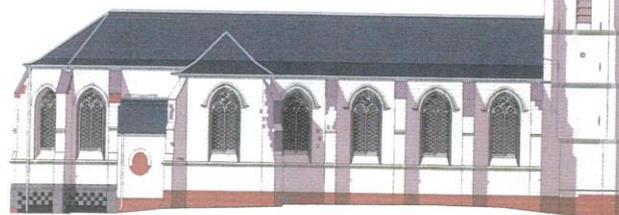
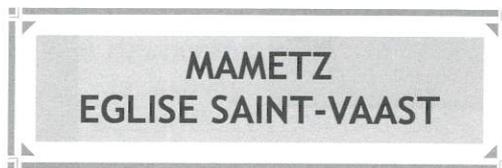
La première tranche de travaux (350 500€ H.T.) étalée sur deux années prévoit :

- pour Mametz : restauration de la tour
- pour Crecques : travaux sur la remise en état de toute la sacristie
- pour Marthes : remise en état de la charpente et des gouttières.

	Couverture en ardoises naturelles posées au clou
	Ouvrages en zinc : Gouttières, fallages, soles...
	Ouvrages en ciment
	Parements en pierre blanche locale
	Parements en grès
	Parements en silex
	Maçonneries de briques



Façade Est



Façade Nord

LE BÂTIMENT

Le chœur est la partie la plus ancienne (1470-1480).

La nef a été reconstruite en 1879.

La flèche a été restaurée en 1887.

ESTIMATION DES TRAVAUX H.T.

MACONNERIE - ECHAFAUDAGES	605 423 €
CHARPENTE	156 063 €
COUVERTURE	121 557 €
VITRAUX	93 610 €
HONORAIRES	79 564 €
TOTAL	1 056 217 €

ETAT SANITAIRE (POINTS PRINCIPAUX)

La toiture : couverture en mauvais état, multiples fuites, gouttières et descentes vétustes.

La flèche et la terrasse : maçonneries de la flèche en très mauvais état, terrasse non étanche.

Les murs en général : problème au niveau de la pierre blanche qui souffre énormément des intempéries et de la pollution.

Les vitraux : corrosion importante des fers de soutien, dégradation des appuis.

La charpente : certaines parties sont totalement pourries.



LE BÂTIMENT

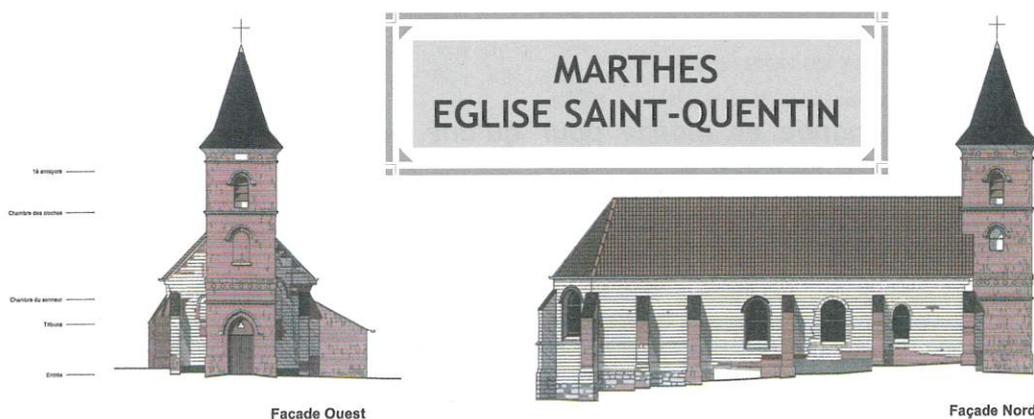
L'édifice a été construit au 16ème siècle, modifié au 17ème. En 1882, reconstruction du clocher et réalisation de grosses réparations.

ESTIMATION DES TRAVAUX H.T.

MAÇONNERIE	449 711 €	CHARPENTE	157 466 €
COUVERTURE	199 609 €	VITRAUX	56 994 €
HONORAIRES	71 241 €	TOTAL	935 021 €

ETAT SANITAIRE (POINTS PRINCIPAUX)

La toiture : couverture à remplacer, nombreuses fuites, gouttières et descentes vétustes.
Maçonnerie : nombreuses reprises à prévoir à l'extérieur (surtout façade avant de la tour).
Murs intérieurs : en mauvais état.
Sacristie : maçonnerie et charpente (présence de la mэрule).
La charpente : état très moyen.



LE BÂTIMENT

Il date du 16ème siècle, reconstruit en partie au 17ème siècle. La tour en briques date de 1899.

ESTIMATION DES TRAVAUX H.T.

MAÇONNERIE	300 377 €	CHARPENTE	112 282 €
COUVERTURE	64 115 €	VITRAUX	46 152 €
HONORAIRES	44 376 €	TOTAL	583 515 €

ETAT SANITAIRE (POINTS PRINCIPAUX)

La toiture : couverture correcte, gouttières et descentes vétustes.
La charpente : remplacer le plancher dans la tour. Problème au niveau d'une ferme qui exerce une poussée sur la maçonnerie. Révision complète.
Les murs extérieurs : reprise de maçonnerie sur l'ensemble du bâtiment notamment au niveau des matériaux employés dans les années passées pour faire des réparations de fortune (ciment).

Après plusieurs réunions en mairie avec notamment le bureau d'études VERDI, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.), l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer, la chambre d'Agriculture et les élus membres de la commission « P.L.U. », le dossier avance à grands pas. D'ailleurs, le Conseil Municipal vient d'adopter à l'unanimité un document très important dans cette procédure, le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développements Durables).

Comme tout ce qui touche à la propriété foncière, ce dossier a déclenché des polémiques et de vives réactions de la part de quelques propriétaires, notamment au niveau de la zone se situant entre Crecques et Marthes. C'est ce que nous avons pu constater lors d'une réunion publique. Aussi, j'aimerais avec cet article apporter des réponses aux différents questionnements de la population.

1) Pourquoi ne pas construire « rue de la place » et « rue de la Halte », pour faire la jonction entre Crecques et Marthes ?

C'est la question qui me paraît la plus légitime. Malheureusement, c'est oublier que nous sommes soumis à la loi SRU, la loi ALUR, aux dispositions du Grenelle de l'environnement et du S.C.O.T. (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial). Quelles en sont les contraintes ?

- l'obligation de ne plus construire en « rang d'oignons » le long des départementales
- l'interdiction de créer des zones d'extension dans les hameaux
- la nécessité de conserver une continuité au niveau des zones agricoles

Donc, si l'on ne peut pas construire dans cette zone, ce n'est pas « le fait du Prince » comme certains ont pu l'avancer. Il y a des lois, des directives et il faut s'y soumettre.

2) Quelle surface sera consacrée à la construction de nouvelles habitations ?

La commission P.L.U. a opté pour une croissance de 5 % sur 10 ans, ce qui représente 110 logements. (voir ci-dessous le récapitulatif des permis de construire depuis la dernière mise à jour du plan d'occupation des sols). Seuls 4 hectares seront occupés par trois nouvelles zones d'extension toutes proches du centre bourg. Le reste, soit 7 hectares, correspond à toutes les dents creuses disséminées sur l'ensemble de la commune. Les « dents creuses » sont des parcelles non construites entourées par des terrains bâtis.

3) J'ai déposé une demande en mairie pour qu'une parcelle dont je suis propriétaire soit classée constructible ? Qu'en est-il ?

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, la commune s'est vue attribuer 4 hectares de zone d'extension. Pour faire ce choix, nous avons dû nous plier aux directives du S.C.O.T. et autres en veillant :

- au respect du quota d'hectares autorisé
- à la centralité de ces nouvelles zones : viser le centre bourg pour favoriser les déplacements « doux » (proximité des commerces et des services favorisant les déplacements pédestres ou à vélo).
- au rejet des parcelles se trouvant en zone verte.

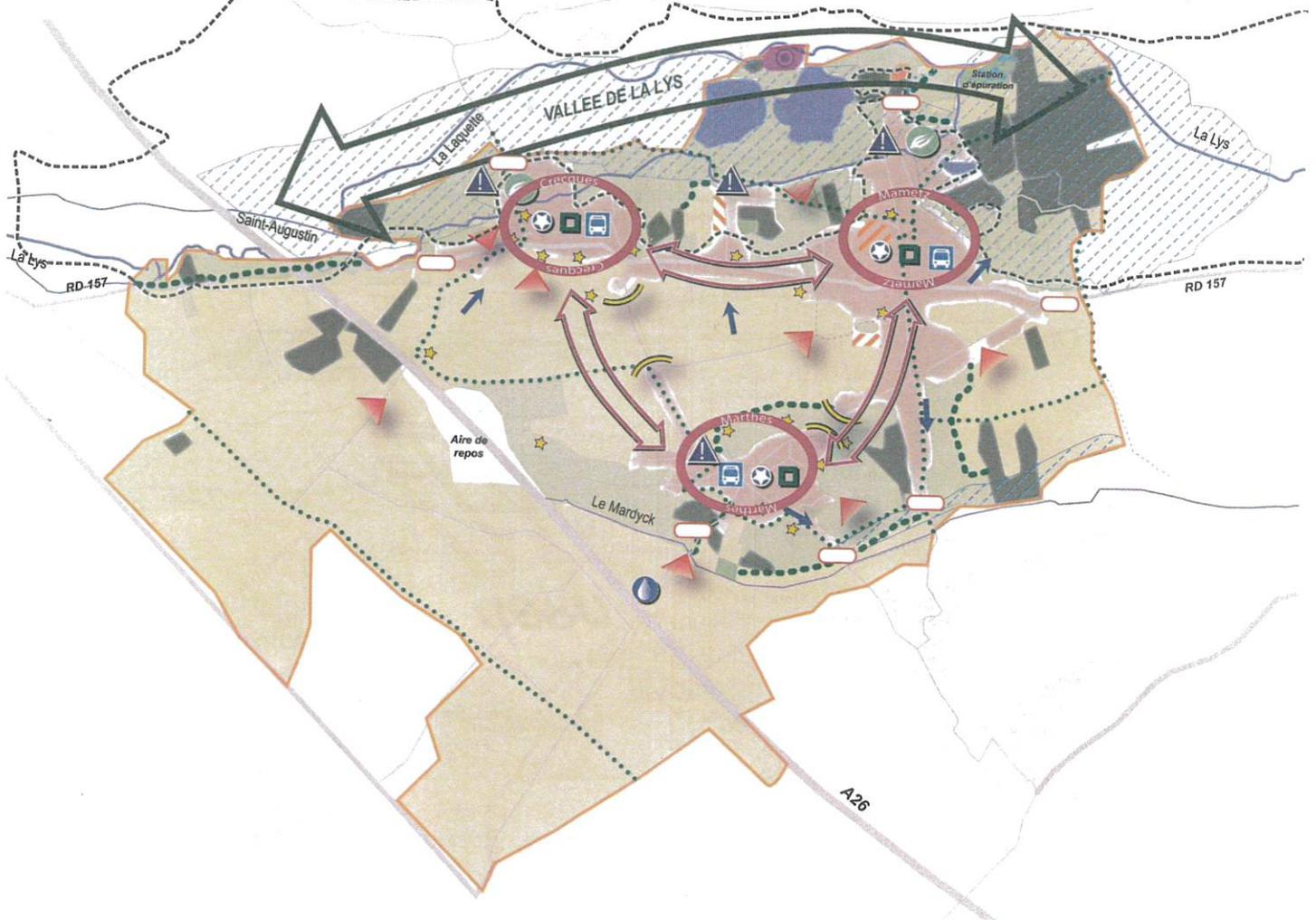
4) Pourquoi avoir entamé ce dossier P.L.U. alors que tout fonctionnait parfaitement avec notre plan d'occupation des sols ?

Pour respecter la loi, notre plan d'occupation des sols (P.O.S.) doit être revu avant le 31 décembre 2015 pour le transformer en plan local d'urbanisme (P.L.U.). Comme nous avons embrayé sur ce dossier avant la fin d'année 2015, l'Etat nous accorde un délai supplémentaire jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2017. Sinon nous aurions été soumis au R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) plus restrictif encore qu'un P.L.U.

5) Tableau récapitulatif des permis de construire et permis modificatif depuis 1999

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de dossiers	20	23	27	19	22	22	22	28	29	30	31	29	36	32	11	15	13

EXTRAIT DU P.A.D.D. (Projet d'aménagement et de développements durables)



METTRE EN VALEUR LES QUALITES PAYSAGERES ET NATURELLES DE MAMETZ

PROTEGER LES ESPACES A ENJEUX

- Tenir compte de la présence de la ZNIEFF de Type 1
- Mettre en place la Trame Verte et Bleue du Pays de Saint-Omer
- Préserver les zones à dominante humide du SDAGE et du SAGE de la Lys
- Intégrer la présence d'un réseau hydrographique de qualité
- Assurer la ressource en eau potable
- Protéger les entités boisées
- Renforcer la trame bocagère

AMENER A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE

- Conforter l'offre d'accueil touristique en lien avec les étangs
- Favoriser l'utilisation des chemins de randonnées
- Valoriser les vues vers les paysages de Mametz

OPTIMISER LES LIENS ENTRE LES CENTRALITES

DES MOBILITES ALTERNATIVES A DEVELOPPER POUR REpondre AUX BESOINS DE DEPLACEMENTS

- Centralités du territoire à mettre en lien
- Développer des liaisons inter-hameaux afin de renforcer les liens entre les entités
- Promouvoir l'offre de transport collectif

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT URBAIN

CONFORTER LES STRUCTURES URBAINES DE CHAQUE HAMEAU

- Forme urbaine linéaire à contenir et densification de la trame urbaine
- Poursuivre le développement des équipements pour s'adapter aux besoins actuels et futurs
- Protéger et valoriser les éléments remarquables du bâti
- Penser au développement des NTIC sur le territoire
- Appréhender les risques d'inondation par débordement, ruissellement et remontées de nappes
- Soigner les entrées de ville
- Coupure d'urbanisation à maintenir
- Contenir le développement de l'habitat isolé

INTEGRER LES EXTENSIONS URBAINES

- Définir des zones à ouvrir à l'urbanisation dans la continuité de la trame bâtie
- Permettre un maillage de la voirie dans le cadre du développement des nouvelles zones d'urbanisation

PERENNISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES

AFFIRMER L'OFFRE DE COMMERCES ET DE SERVICES DE PROXIMITE ET EN ASSURER LA COMPLEMENTARITE

- Pérenniser et développer l'offre commerciale au sein du tissu urbain à vocation dominante d'habitat (petits commerces, artisanat...)

PRENDRE EN COMPTE LES SIEGES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET PERMETTRE LEUR DIVERSIFICATION

- Une agriculture dynamique à diversifier en lien avec son territoire
 - grandes cultures,
 - prairies
- Pérenniser la présence des sièges d'exploitation
- MAINTENIR L'ACTIVITE LIEE A L'EXTRACTION DE CARRIERES DE SABLE ET DE PIERRE
 - Maintenir le site de la carrière
 - Tenir compte des nuisances liées à l'ICPE

Récapitulatif des documents d'urbanisme 2015

Permis de construire ou modificatif	13
Déclaration préalable	23
Certificat d'urbanisme	62

Vie scolaire & Péri-scolaire



Comme il était prévu, les élèves ont bénéficié de nombreuses activités l'année scolaire dernière.

Cette année, des sorties éducatives sont programmées pour le musée de Flandres à Cassel, la maison du papier à Esquerdes, le musée du Lac à Dunkerque, Bergues et ses remparts, la Coupole d'Helfaut,...

Les activités prévues pour la présente année scolaire: semaine du goût, animation sur les cinq sens de Monsieur Martin, conférencier, piscine, visite du centre de tri d'Arques, le petit déjeuner à l'école, le permis-piéton, BPDJ: Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (Gendarmes), cyclo, ADATEEP, la semaine de l'école maternelle, l'USEP, ...

Comme vous le constatez, ce sera encore une année riche d'événements.

Une fois de plus, au nom de l'équipe enseignante, je tiens à remercier tous ceux qui nous aident pour mener à bien nos projets et à les financer. Merci à l'A.P.E., à la Municipalité, aux parents bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année scolaire.

À la rentrée 2015, nous avons changé les horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
8h45/12h00 - 13h45/15h45
Mercredi: 9h00/12h00

Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM2	22
M. LEBRUN Mme LEMAITRE	CM1	29
M. ROBILLIARD	CE2	27
Mme FRANÇOIS Mme GUERBOIS	CE1	25
Mme PETITPREZ M. DELECOURT	CP	24
Mme PECKEU	GS-CP	20
Mme CROGIEZ Mme BODART	GS	24
Mme DESSE	MS	28
M. LELIÈVRE	TPS-PS	27

USEP

**Association USEP
de l'école de Mametz**

Président: Dominique LEBRUN

Secrétaire: Stéphanie VERDIN

Trésorier: Jean-Pierre POTIER

Cette année, les classes de Messieurs Lebrun, Robilliard et Verline sont concernées par l'USEP (CE2/CM1/CM2).

Activités prévues pour 2015/2016 :

Athlétisme, handball, tennis de table, basket, rugby, football, cyclotourisme, activités découvertes (golf; hockey, ...)



Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2016.

Le Directeur, Dominique LEBRUN

RUGBY

MAMETZ

27 mai 2015

Tennis de table - ISBERGUES

16 mars 2015



10 novembre 2014
Exposition « Martelly et Rebouças: deux villages de Parrière »



ND de Lorette



Clarques



Remise des permis internet le 6 janvier 2015 par la BPDJ (gendarmes)



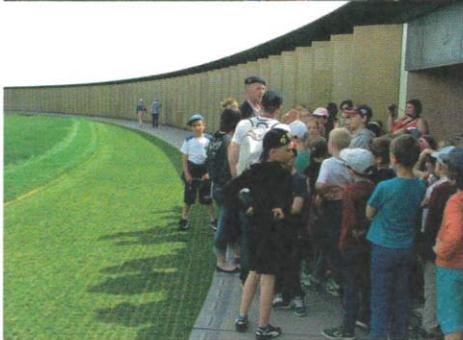
11 mai 2015



19 juin 2015



ADATEEP



17 avril 2015



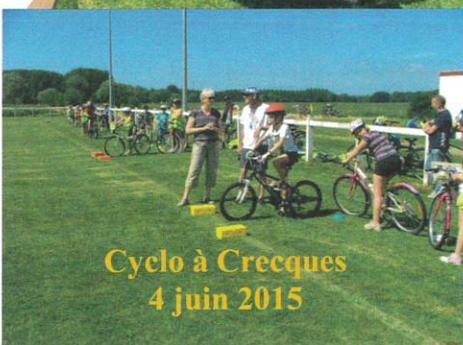
Fête de l'école
27 juin 2015



Cyclo à Crecques
4 juin 2015



Journée pêche - 30 juin 2015



En Février 2015, une réunion rassemblait les membres de la Commission Communale « Ecole », le Directeur et l'Equipe Pédagogique de l'Ecole des Tilleuls de même que les Parents Elus au Conseil d'Ecole. L'objet en était les rythmes scolaires ; Après discussion et au regard notamment des contraintes humaines et financières, il a été décidé de l'abandon des Temps d'Activités Périscolaires « T.A.P. » et d'un changement des horaires de fonctionnement de l'Ecole pour la Rentrée Scolaire 2015.
Fin Avril 2015, nous apprenions l'ouverture d'une classe de G.S - C.P et la dotation d'un poste de professeur des écoles.



A la rentrée de Septembre, un bâtiment modulaire flambant neuf - placé en fond de cour - accueillait Madame PECKEU, nouvelle enseignante et une bonne vingtaine d'enfants. Parallèlement, le conseil municipal s'était positionné par un vote unanime sur la création d'un nouveau bâtiment se composant de 2 salles de classe supplémentaires : En effet, notre Commune s'agrandit et il faut envisager que potentiellement à l'avenir une évolution des structures

pourrait encore voir le jour. Ce dossier est en cours : Le cabinet d'architectes - retenu à l'appel d'offres - travaille déjà sur le futur projet et devrait être en mesure de nous faire des propositions assez rapidement.

Enfin, concernant le Budget de Fonctionnement de l'Ecole et en dépit des baisses de dotations de l'Etat, il a été décidé d'un maintien de la participation financière communale pour l'achat d'équipements et de fournitures scolaires de même pour la subvention « sortie scolaire ». A titre d'information et de rappel, celles-ci représentent au total 60 euros par enfant, pour une année - soit un budget annuel d'environ 13000 euros pour cette dernière année scolaire.

A compter de Janvier 2016, la Commune envisage la mise en place d'une procédure « Achats » permettant a priori certaines économies d'échelle liées à des commandes groupées - Trois devis seront systématiquement demandés avant qu'un choix ne soit fait.



HORAIRES RAMASSAGE SCOLAIRE ECOLE DES TILLEULS

ALLER	Matin LMJV	Mercredi	Après-midi
MAMETZ, responsable à l'école	8h30	8h45	13h30
CRECQUES	8H35	8H50	13H35
MARTHES	8H40	8H55	13H40
MAMETZ ECOLE	8H45	9H00	13H45
RETOUR	Midi	Soir	Mercredi midi
MAMETZ FACE MAIRIE	12H00	15H45	12H00
MARTHES	12H10	15H55	12H10
CRECQUES	12H20	16H05	12H20
MAMETZ, déposer la responsable	12h25	16h10	12h25

GARDERIE

Elle fonctionne le matin de 7H30 à 8H30 (sauf le mercredi de 7H30 à 8H45) et l'après-midi de 15H45 à 18H30 dans les locaux du Roul'boutchou grand'rue (sauf le lundi où elle prend place dans l'espace « Cantine » de la Salle du Millénium.



Nouveaux Services

Un créneau supplémentaire de Garderie est proposé le mercredi de 12H à 12H30 ; une étude surveillée (ou dirigée) est proposée le mardi, Jeudi et vendredi de 16H à 17H - Elle permet aux enfants du C.P au C.M.2 de faire leurs devoirs en bénéficiant de l'encadrement d'un professeur des écoles - au tarif classique « garderie ». Merci à Mme PECKEU et M. LELIEVRE d'avoir accepté de s'y investir sous statut de vacataire communal.



CANTINE

Face au nombre grandissant d'enfants qui fréquentent ce service, nous avons décidé d'augmenter l'effectif d'agents communaux présents sur place, dans un souci de



qualité de service ; de même ces derniers prennent maintenant leur repas dès 11H30 afin de pouvoir se consacrer pleinement aux enfants entre 12H et 13H30.



Cette réorganisation a permis de donner

satisfaction aux parents et aux professeurs, en instaurant à l'issue du repas un quart d'heure de détente dans une cour de l'Ecole pour les plus grands ou dans le hall de maternelle pour les plus petits.

C'est toujours le Traiteur « Yanni'Cuisine » de Wavrans-sur-l'Aa qui assure cette prestation de service.

TARIFS ET MODALITES D'ACHAT

Garderie 0,25 euro/15 minutes - 0,50€/30 minutes et 1 euro/1heure

Cantine 3 euros/enfant et 4,35€/adulte

Le Conseil Municipal a voté le maintien de ces tarifs pour 2015/2016.

La vente des tickets et carnets est gérée par Mme ZOBEL le mardi, jeudi et vendredi de 17H à 18H, directement sur le lieu d'accueil.

Le Centre Communal d'Action Sociale

« Lieu d'Accueil et d'Ecoute »

Ouvert aux habitants de la commune, il assure différentes missions telles que l'Aide et l'Accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants ou encore aux familles. Il participe également à l'instruction de demandes d'Aide Sociale (A.P.A, M.D.P.H) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Départemental, Préfecture, Sécurité sociale...).

L'ANTENNE LOCALE « CROIX ROUGE »

L'EQUIPE « C.C.A.S » de MAMETZ

PERSONNEL COMMUNAL

Accueil : Madame Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87 , mairie.mametz@wanadoo.fr

MEMBRES DU C.C.A.S.

Président : Jacques DELMAIRE, Maire

Membres élus : Béatrice WALLE - Adjointe - Entretien sur rendez-vous

Marlène BAUDELLE, Bernard-Marie DELANNOY, Jean-François HESSEL, Vincent LEVECQUE et Elisabeth REANT.

Membres nommés : Arnaud BARROIS, Christian BAUDELLE, Elisabeth DA SILVA, Henri DECOBERT, Noël DERYCKE et Viviane LAMBERT.

Le C.C.A.S travaille aussi en étroite collaboration avec elle - son fonctionnement est toutefois indépendant. En commun, nous organisons chaque année, fin Novembre, une collecte de denrées au profit de la **Banque Alimentaire**.

Au cours de l'année, l'antenne collecte également des vêtements et chaussures. Vous pouvez déposer vos dons en Mairie aux horaires d'ouverture des services administratifs.

L'ECRIVAIN PUBLIC

Nous rencontrons fréquemment des habitants qui se disent en difficulté pour rédiger divers courriers ; nous trouvons important de leur venir en aide.

N'hésitez donc pas à contacter les agents des services administratifs de la Mairie, à leur faire part de votre demande et un membre de l'équipe du C.C.A.S. se rendra à votre domicile (ou vous recevra en Mairie) pour vous guider et rédiger avec vous courriers ou autres formalités administratives.

L'EPICERIE SOCIALE

La Communauté de Communes de la Morinie a créé depuis un an une Epicerie Sociale Ambulante. Un mardi sur deux, la commune de Mametz accueille ce service.

Objectif : Apporter une aide momentanée aux personnes qui rencontrent des difficultés passagères pour financer diverses charges de la vie courante (eau - électricité - réparation sur un véhicule ...)

Fonctionnement : Sous réserve de remplir certaines conditions particulières, vous pourrez acheter des marchandises alimentaires à un coût très peu élevé. En contrepartie, vous vous engagez à régler votre facture impayée et à participer à divers ateliers : Cuisine - Budget - Energie - Estime de soi ...

**Pour plus d'informations, contactez directement
Mesdames GODDE ou BOUTOILLE 03.21.95.58.77**

Le C.C.A.S. vit grâce à une subvention communale (budget Mairie) de même que par des actions mises en œuvre en cours d'année avec le concours d'associations locales.

Le C.C.A.S. participe, en outre, au financement du Colis des Aînés de notre commune.

L'équipe a décidé, pour le 1^{er} trimestre 2016, qu'elle irait à la rencontre de l'ensemble des bénéficiaires A.P.A. de la Commune - Une petite visite conviviale à votre domicile, un temps d'échange - un moment de partage !

« Quelques Actions en 2015 »



Soirée Théâtre



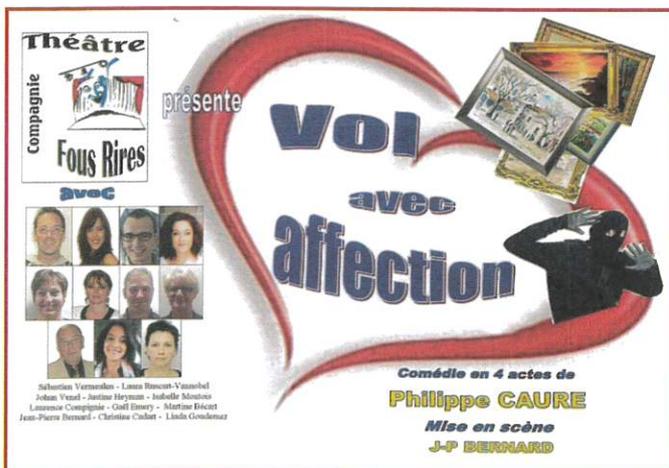
Repas des aînés



Préparation du colis des aînés



Collecte pour la banque alimentaire



Au cours de cette année 2016, grâce au « Comité des Fêtes » et à l'Association « Chapeaux de cow-boy et bottes de cuir », les membres du C.C.A.S vous invitent à participer aux deux soirées organisées en son profit :

Samedi 6 Février, 20H. à la Salle du Millénium

**REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
«VOL AVEC AFFECTION»**

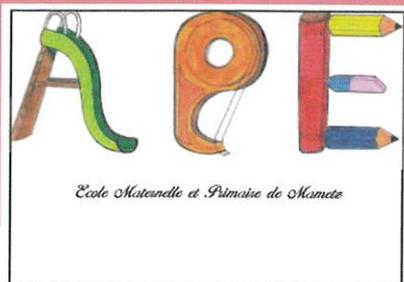
PAR LA COMPAGNIE « THÉÂTRE FOUS RIRES »

Gratuité pour les moins de 10 ans

Tarifs : 8 € (ou 7 € en pré vente à la Mairie)

Samedi 10 Septembre, 19 heures, à la Salle du Millénium - **BAL COUNTRY**

Nous comptons sur votre présence à ces manifestations !



COMPOSITION DU BUREAU :

Mesdames Fabienne BOUTON (Présidente), Edith NOURRY (Vice-présidente), Aurélie MASSENOT (Trésorière), Vincianne BARROIS (Trésorière adjointe).

Nous remercions Mesdames Sophie REZENTHEL, Sonia CARTON de leur participation lors de nos actions 2014/2015

Remplacées par Mesdames Cindy VERBRUGGHE (Secrétaire), Hélène BARROIS (Secrétaire adjointe). Nous les remercions vivement de nous avoir rejointes.

Comme chaque année, le bulletin municipal est un moyen de communication supplémentaire, nous permettant de vous énumérer nos actions déjà réalisées et celles programmées pour l'année 2015/2016.

L'année 2014/2015 s'est très bien déroulée. On espère que cette nouvelle année sera encore meilleure avec davantage de bénévoles.

Merci à la Municipalité de sa confiance, de la gratuité des salles lors de nos actions et des friandises offertes lors du passage du Père Noël dans les rues de Mametz.

Remercions le Directeur d'école Monsieur Dominique LEBRUN-VANDEWALLE, le corps enseignant, les employé(e)s communaux, les parents, amis, publics extérieurs et les commerçants pour leur investissement tout au long de l'année.

Merci les enfants de nous avoir offert ce magnifique spectacle lors de la kermesse du 27 JUIN 2015.

Les actions proposées dans l'année, permettent de financer les projets pédagogiques dans les différentes classes de l'école de Mametz.

Nos manifestations sont ouvertes à tous et nous espérons vous y retrouver nombreux cette année.

Rejoignez-nous, même ponctuellement afin qu'ensemble nous puissions atteindre le seul objectif qui nous tient à cœur « **Faire plaisir à nos enfants** ».

MANIFESTATIONS EN 2016

Février	GRILLE DE MARDI-GRAS (REMISE DU LOT 07/03/2016)
9 février	DÉFILÉ DU CARNAVAL + GOÛTER
24 avril	2ÈME RANDONNÉE PÉDESTRE + V.T.T.
21 mai	LAVAGE DE VOITURES
25 juin	KERMESSE DE L'ÉCOLE
8 octobre	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.E.



La Présidente, le Bureau et les membres vous souhaitent une très heureuse année 2016.

Cordialement.

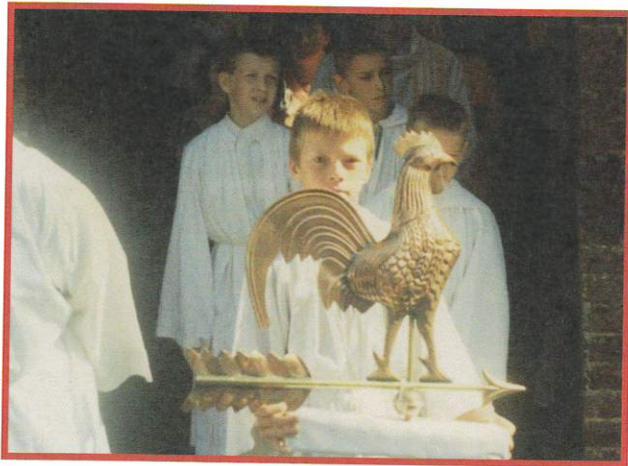


Les statistiques que nous fournit notre hébergeur montre l'intérêt que vous portez au nouveau site de la commune. Pour celles ou ceux qui ne l'ont jamais visité, voici un résumé des renseignements que vous pouvez y trouver :

- ✓ le conseil municipal : composition et attributions de chacun.
- ✓ les comptes rendus de réunion.
- ✓ l'Etat civil : carte d'identité, passeport, mariage, élections, recensement, etc.
- ✓ l'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.
- ✓ le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et des informations pour nos aînés.
- ✓ les numéros utiles et la rubrique « où, quand, comment ? »
- ✓ les locations de salles, la bibliothèque, l'agence postale communale.
- ✓ les écoles, le roul'boutchou.
- ✓ les professionnels de santé, les commerces, les artisans et les entreprises.
- ✓ le service d'eau et d'assainissement (NOREADE) et la collecte des ordures ménagères.
- ✓ la liste et les coordonnées des associations.
- ✓ les horaires de bus.
- ✓ la possibilité de nous contacter par mail via ce site.

UNE SEULE ADRESSE : <http://www.mametz62.fr/>

Petit retour en arrière



SEPTEMBRE 1996 - Nouveau coq à l'Eglise de Marthes



SEPTEMBRE 1997 - Ducasse de Crecques



JUILLET 1998 - Inter-hameaux



DÉCEMBRE 1999 - Inondations rue du moulin



DÉCEMBRE 1999 - Salle du Millénum en cours de construction



2000 - L'étang de la Sauvagine avant les aménagements



MARS 2002 - Une bombe dans l'étang Biallais une partie de la population évacuée



2002 - Début des travaux pour la construction de trois classes



JUIN 2003 - Inauguration des nouvelles classes manifestation pour José Bové



2004 - Repas des Aînés : les doyens



2004 - Aménagement des abords de la Salle du Millénum



2007 - Dirigeants de l'E.S.M.R. décorés



JUILLET 2012 - Ball-trap les pieds dans l'eau

M	A	M	E	T	Z
2	1	2	1	1	10
O		A			
1		1			
R		R			
1		1			
I		C			
1		3			
N		H			
1		4			
I		E			
1		1			
E					
1					

Revue de presse

Les marcheurs visitent le camping

La marche était organisée par la communauté de communes de la Morinie et a rassemblé une quarantaine de participants. C'est un groupe important qui s'est retrouvé ce mercredi après midi, fidèle au rendez-vous donné par Ludovic, guide de la communauté de communes de la Morinie, parés pour une randonnée de 8,5 km de marche et la visite du moulin de Mametz. Les adeptes de la marche, se rassemblent heureux de découvrir son patrimoine et ses acteurs locaux.

M. Lecat, gérant du camping du Moulin de Mametz, a fait actionner la roue à aube et explique son fonctionnement. La partie ouest est la plus ancienne puisque datant du XVI^{ème} -XVII^{ème} siècle, la partie centrale quant à elle date du XIX^{ème} et la partie nord a été ajoutée vers 1950.

Le mécanisme composé de plusieurs gros engrenages en fonte tourne en silence parfait, le secret réside dans le principe mis en œuvre par l'ingénieur M. Poncelet qui a construit ce moulin. Cela consiste en un contact entre une roue à dents et une roue à dents de bois de pommier.

Ensuite, la troupe a repris sa



Les participants ont pu voir tourner le moulin du camping.

marche, en remontant la rue du moulin, puis en passant par la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, avant de prendre la route des carrières. Direction Glomenghem, puis retour à Mametz. À cet endroit, Ludovic explique l'histoire des noms des rues, la rue des carrières rappelle l'existence maréca-

L'histoire vue par le prisme des noms de rues

geuse de carrières à silex ou de tourbe, la rue du château rappelle l'existence d'un château fort au moyen âge détruit lors d'un in-

condie en 1668. La grande bâtisse que l'on nomme château de Mametz est bâti sur le site de l'ancien château datant entre 1845-1850.

Pour conclure la promenade, la municipalité a offert un verre de l'amitié à la salle des mariages de la mairie.

J : le maire assume ses choix

En raison de l'incompréhension d'une partie de la population après la validation du futur plan local d'urbanisme, Jacques Delmaire s'explique

Un local d'urbanisme de faire des remous immense. La municipalité de construire quelque logements à l'horizon soit d'entre eux sera les dents creuses, ces construits entourés de es, une bonne quarantaine dans trois nouveaux habitables : derrière la du Pont-de-la-Sûre, zone en hauteur non les risques d'inondation Jacques Delmaire, le s le centre du village, la rue des Écoles.



Le maire a tenu à répondre à ses détracteurs.

réaliser l'assainissement sur 200 mètres. Mais nous avons été obligés de nous plier aux règles du Schéma de cohérence territorial (Scoat) de Saint-Omer, qui refuse désormais toutes constructions linéaires le long des départementales et le développement des hameaux. Si nous nous étions obstinés en passant outre, nous aurions perdu deux ans. Nous aurions en plus été soumis au règlement national d'urbanisme, qui est bien plus drastique que les règles actuelles. Autrement dit, la petite dizaine de propriétaires qui espéraient voir leurs terres agricoles transformées

en terrains constructibles, n'ont plus que leurs yeux pour pleurer : « Je comprends le désarroi de ces gens, d'autant que parfois ces terres proviennent d'une répartition d'un héritage, mais nous ne sommes vraiment pas responsables de cette situation. » Et face à ceux qui reprochent au maire de vouloir favoriser une urbanisation galopante dans sa commune - « Mametz est en train de perdre son âme », entend-on ici ou là - Jacques Delmaire garde la tête froide : « Celui qui ne progresse pas recule », aime-t-il rappeler à ses détracteurs. « Quand je vois le nombre

de personnes qui souhaitent s'installer à Mametz, c'est que notre cadre de vie ne doit pas être si déplaisant. » Et le maire de rappeler que l'école a vu une neuvième classe s'ouvrir à la rentrée. Accueillis cette année dans un modulaire, les élèves bénéficieront de nouvelles salles dès septembre 2017.

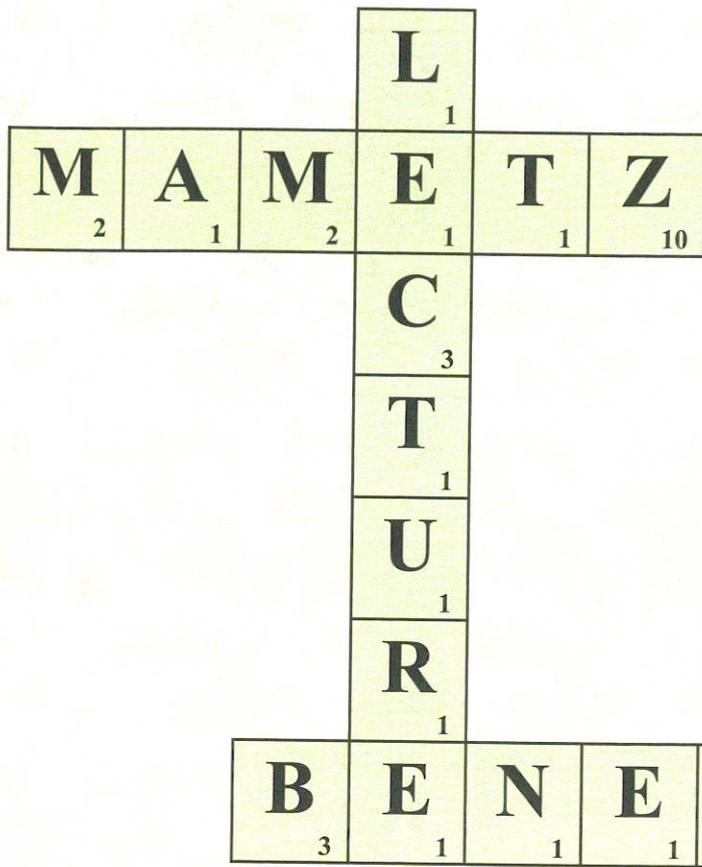
« Je comprends le désarroi des propriétaires terriens de la rue de la Place. »

Autre chantier à venir, la transformation de l'ancien bureau de Poste en maison médicale. Les travaux débiteront au premier semestre 2016. Comme pour la mairie, le bâtiment sera entièrement désossé. Seuls les murs, la charpente et la toiture seront conservés. Le nouveau cabinet devrait ouvrir en fin d'année prochaine.

Le PLU entre aujourd'hui dans une nouvelle phase. Le cabinet d'études est en train d'établir un zonage plus précis des nouvelles zones constructibles. Puis viendra le temps de l'enquête publique, avant la validation du document par le préfet. Le PLU ne sera pas entériné par le conseil municipal avant la fin 2016.

THÉRIY SAINT-MAXIM

			R						
			1						
M	A	M	E	T	Z				
2	1	2	1	1	10				
			U						
			1						
			N			P	L	U	
			1			3	1	1	
			I			L			
			1			1			
L	O	C	A	L					
1	1	3	1	1					
			N						
			1						



MAMETZ Soucieuses de cibler les attentes des lecteurs, pour coller au mieux aux sorties littéraires, dorénavant les bénévoles disponibles se réuniront pour faire la sélection des livres qui viendront garnir les étagères de la bibliothèque. La première concertation-débat a eu lieu jeudi. Les bénévoles assurent le fonctionnement les mercredis de 15h30 à 17h30, vendredis de 16h30 à 18h et samedis de 10h30 à 12h.

	J								
	8								
M	A	M	E	T	Z				
2	1	2	1	1	10				
	R								N
	1								1
									A
									1
D	E	C	O	U	V	E	R	T	E
2	1	3	1	1	4	1	1	1	1
									U
									1
I	Daniel ouvre son jardin secret								
1	Cet été, le Mаметzien souhaite faire découvrir les trésors de son incroyable jardin au grand public. Un terrain de 5 500 m ² qu'il a entièrement aménagé de ses mains								
									R
									1
									E
									1

C'est un petit coin de paradis au bout de la rue de la Gare. Le jardin de Daniel Faucon recèle d'innombrables trésors pour celui qui prendra la peine de les chercher. Car le Mаметzien a décidé de faire découvrir son havre de paix au grand public, en ouvrant ses portes les vendredis et samedis après-midi.

En parcourant les 5 500 m² de cet espace vert, difficile d'imaginer qu'il y a encore 15 ans, ce jardin n'était qu'une vulgaire pâture où passaient tranquillement vaches et chevaux.

C'est à l'approche de la retraite que cet ancien salarié de la cristallerie d'Arques décide d'égayer les abords de sa coquette maison. « J'ai commencé à planter quelques arbres fruitiers au début des années 2000 », se souvient cet amoureux de la nature. Aujourd'hui, les jardins de la haie des dames, en référence à l'événement canin du même nom que gère aussi Daniel Faucon, c'est plus d'une trentaine de variétés locales d'arbres fruitiers qui agrémentent le jardin. Des arbres qui permettent à madame de réaliser de somptueuses cakes aux grognes rouges, mais aussi de mettre en pots de nombreuses confitures. Une vingtaine de rosiers, des vivaces et bien d'autres plantes aromatiques, toutes plus chapeutes les unes que les autres, sont également à découvrir.

« Mon seul regret, c'est de ne plus voir d'hirondelles. »

Le jardinier a également creusé un magnifique bassin en récupérant les eaux de pluie de sa maison. Désormais, plus de 300 poissons - des carpes, des gardons, des tanches... - y ont élu domicile. Ils ne sont pas les seuls à se plaire chez Daniel. Les mésanges, les tourterelles ou encore les pinsons aiment y nicher à la belle saison. « Mon seul regret, c'est de ne plus voir d'hirondelles ». Le jar-

Daniel Faucon a planté une vingtaine de variétés de rosiers différents.

La visite se poursuit avec le potager. D'abord celui en carrés, où les enfants pourront bientôt s'initier au jardinage, puis celui réservé aux grands, où poussent des dizaines de variétés de légumes.

« Sans le maître enquis chimique », aime à préciser le maître des lieux.

C'est justement en parcourant ces jardins dits remarquables que Daniel s'est rendu compte que le sien n'était pas grand-chose à envier aux autres. « J'ai donc eu l'idée de l'ouvrir au grand public moi aussi. »

À 65 ans, Daniel Faucon a plus que jamais fait sienne la célèbre maxime de Voltaire : « Il faut cultiver son jardin. »

THÉRY SAINT-MAXIM

Les jardins de la haie des dames, 12 bis rue de la Gare, ouvert de mai à juillet, les vendredis et samedis de 16h à 18h. Infos et réservations au 03 21 95 91 27 ou 06 77 87 55 30.

M A M E T Z

R E N O V A T I O N

I M O I N E

C L C H E R

« Avoir trois clochers, c'est tout sauf un cadeau »

L'entretien des églises pèse de plus en plus dans les budgets de nos communes. À Mamez, municipalité a décidé d'agir

Si il était encore vivants, les deux ou trois clochers de la commune de Mamez (C) ont par conséquent disparu depuis le 20 mars 1922 après l'abandon de l'édifice par les habitants. Mais ce n'est pas tout. L'église, qui a été restaurée en 1922, est aujourd'hui en état de délabrement. Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement. Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement.



Depuis dix ans, le maire de Mamez, Pierre-André de la Roche, s'efforce de faire restaurer les trois clochers.

Sur ce type de bâtiments, il est difficile de trouver des artisans. Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement. Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement.

Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement. Les clochers, qui ont été restaurés en 1922, sont aujourd'hui en état de délabrement.

T I S S U

M A I G U I L L E S

M E Z

C O U T U R E

La reprise, on maîtrise au club de couture



Un plus pour Mamez propose des cours pour couturières débutantes ou expérimentées.

Ce club de couture existe depuis 1991 et compte chaque année environ 35 adhérentes. Les cours sont adaptés au niveau de chacune, débutante ou confirmée. Deux surjeteuses et une brodeuse sont mises à disposition. Sylvie Desfontaines, diplômée d'État en couture, assure les cours chaque mercredi de 14h à 16h, de 18h30 à 20h30 et chaque jeudi de 9h à 11h et de 14h à 1 h. L'ambiance y est très sympathique. L'entraide et la convivialité règnent en maître. Pendant que certaines acquièrent les bases de la couture, d'autres apprennent à lire les patrons et à confectionner des vêtements. Viviane Lambert a débuté il y a 8 ans. Au départ, elle était une véritable novice. « Je ne savais même pas faire les ourlets », confie-t-elle. Aujourd'hui, elle réalise ses propres vêtements et a confectionné une robe de princesse pour sa petite fille. Elle s'entend bien avec les patrons, elle en adapte certains et les transforme selon ses envies. Un atelier des mères Noël a lieu également le lundi de 13h30 à 17h. Ces dames se retrouvent chaque semaine pour préparer le 7^e marché de Noël de la commune. Elles réalisent des sacs ou autres accessoires qui seront mis en vente à cette occasion.

Tarif : 5 euros d'adhésion et 30 euros par trimestre. Contact : 03 21 95 26 04 ou 03 21 95 52 26.

M 2 A 1 M 2 E 1 T 1 Z 10

E 1

S 1 P 3 O 1 R 1 T 1

I 1

T 1

E 1

Robert Desmaretz promu 6^e dan

À bientôt 65 ans, l'airais rejoint le cercle restreint des hauts-gradés. Il pratique le judo depuis l'âge de 16 ans

À seize ans, lorsque Robert Desmaretz a débuté un peu par hasard le judo, il ne pensait peut-être pas accéder au cercle des membres des hauts-gradés de cette discipline exigeante. Mais aujourd'hui âgé de bientôt soixante-cinq ans, ce statut vient de lui être décerné grâce à l'obtention du sixième dan.

Ce dimanche, il a reçu des maîtres de hauts-gradés régionaux la ceinture régionale aux couleurs de son nouveau rang, rouge et blanche, symbole du sixième dan qui est désormais le sien.

Après presque deux ans de préparation intensive, il rejoint un club assez fermé dans le judo français. « Je suis le dixième du département et le trente-et-unième de la région à être promu à ce rang. C'est une grande fierté pour moi. » Et cette année, ils ne sont que vingt-quatre à obtenir cette distinction au niveau national. Preuve de la difficulté et de l'investissement nécessaire pour y accéder, ce sportif accompli ne s'est pas ménagé durant les dernières semaines précédant son passage devant le jury parisien. « De deux entraînements par semaine, mes partenaires et moi sommes passés à six séances par semaine. »

Un jury unanime
Sa présentation à l'INSEEP, Robert l'a effectuée le 15 novembre. Mais il a dû attendre quelques jours avant d'avoir le verdict et encore quelques semaines pour pouvoir arborer sa nouvelle ceinture. Mais pour lui, le principal n'est pas là. « C'est l'opportunité d'exprimer l'expertise de mon judo et d'avoir la reconnaissance de personnes qui ont 7 dan et plus. » Face à Robert, cinq juges ont donc observé ses démonstrations et l'ont questionné sur sa pratique, son enseigne-



Robert Desmaretz a travaillé près de deux ans intensivement pour mériter ce grade.

ment et l'investissement qu'il voue au judo. « J'ai du faire trente minutes de pratique en effectuant un kata des soumaï de dix minutes et ensuite durant 20 minutes

Cette année, ils ne sont que 24 à obtenir ce grade au niveau national

du jujitsu, du travail debout et enfin du travail au sol. Et ensuite, j'ai eu un entretien de dix minutes face au jury. Il fallait quatre « biens » sur les cinq possibles du jury, et l'airais les a tous reçus. Belle reconnaissance pour lui de la part de ses pairs.

Une préparation minutieuse

Cette unanimité vient couronner de succès cette longue préparation. « Il y a deux ans, j'ai eu besoin de l'aide de mon entourage et surtout de ma famille avant de me lancer. Ils m'ont tout de suite soutenu. » Mais ce soutien n'a pas été le seul. Car face au jury, les candidats peuvent faire appel aux partenaires qu'ils souhaitent.

Il ont été deux à travailler avec Robert Desmaretz et à se présenter aux juges, Philippe Capelle, 4 dan, et Stéphane Daniel, 2 dan. L'ont ainsi accompagné dans toute cette aventure. « Philippe est avec moi depuis le passage du 5 dan et Stéphane nous a rejoint pour le 6. Ils ont été très importants dans l'obtention de cette ceinture. » Dimanche matin, les trois Airais ont effectué une nouvelle fois leurs démonstrations, sans pression du jugement cette fois-ci, juste pour le plaisir mais avec la précision et la recherche de la perfection que le 6^e dan impose.

MATTHIEU MILLEZ

C 3

H 4

M 2 A 1 M 2 E 1 T 1 Z 10

M 2

P 3

C 3 H 4 I 1 E 1 N 1

O 1

N 1

N 1

E 1 L 1 E 1 V 4 A 1 G 2 E 1

Hermione sur le toit du monde

Michel et Nadine Cadez sont éleveurs de fox-terriers à Crecques. L'une de leurs protégées vient d'être élue plus belle chienne de la planète à Milan

Hermione serait-elle aussi à l'aise sur les océans que sur les podiums des concours de beauté ? Une chose est sûre, le patronyme inspire le respect. Si la réplique de la frégate de La Fayette vient de traverser l'Atlantique avec succès, la chienne de Michel Cadez, éleveur de fox-terriers à Mamez, vient de remporter le titre de championne du monde à Milan, haut lieu de la mode. Pour le Marmetrien, c'est une reconnaissance, lui l'ancien militaire de carrière reconverti dans l'élevage canin il y a cinq ans. « J'ai toujours eu l'habitude de faire du sport en compétition mais avec l'âge, ça devient plus difficile. Je continue donc au travers de mes chiens. »

Si s'est lancé dans l'élevage en 2010, Michel possède des fox-terriers depuis bien plus longtemps : « Je les aimais même avec moi quand j'étais en mission en Afrique ou en Outre-Mer. » Ce qu'il aime chez ces descendants de Milou, c'est sans conteste leur caractère : « Ce sont à la fois des chiens de chasse très rustiques qui peuvent être en même temps très câlins et affectueux. Ce sont en plus des chiens très intelligents. En général, quand on a eu un fox une fois, on a du mal à changer de race par la suite. »

Aujourd'hui, l'éleveur est à la tête d'une véritable meute : huit chiens adultes et cinq chiots. Ils sont tous issus d'un célèbre élevage anglais, le Meque du fox-terrier : « Je fais très attention aux croisements. Même si



Nadine et Michel élèvent des fox-terriers depuis 2010. Cinq nouveaux chiots viennent de rejoindre leur meute.

des champions ne font pas toujours des champions, ça aide quand même. » Autre aspect sur lequel le Marmetrien ne déroge pas, c'est l'éducation de ses chiens. « Chez moi, il n'y a pas de chenil. Les chiens vivent tous ensemble dans la maison et profitent du grand jardin. Les petits vivent avec les grands et apprennent les choses de la vie à leurs côtés. »

Les concours, c'est par hasard que Michel les a découverts : « Un jour, je me baladais dans un parc et une personne m'a interpellé en me disant que mon chien était vraiment beau, qu'il ferait fureur dans un concours. » Une

passion était née. Chaque année, le couple participe à une vingtaine de concours aux quatre coins de l'Europe. Avec des résultats au-delà de leurs espérances : « Dès la première portée de ma première chienne, j'ai obtenu un titre de champion du monde pupille, une distinction réservée aux chiens âgés de 6 à 9 mois. C'était en 2011 et l'ancho venait de montrer la voie. Depuis, d'autres fox de l'élevage ont à leur tour brillé sur la scène européenne, des chiens bien choisis six bonnes heures avant de monter sur scène. » Les fox ne sont pas tondus mais épilés, ça prend donc

beaucoup plus de temps pour les toilettés. »

Ignace s'est notamment distingué l'année dernière à Crufts, le plus grand concours canin du continent avec quelque 25 000 chiens en compétition. Comme son aîné, le chien a été désigné meilleur pupille.

Hermione a fait encore mieux en étant primée dans la catégorie reine, le championnat du monde adulte : Déjà champion d'Europe, champion de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, l'animal figurait parmi les favoris de la compétition : « Je visais une place dans les cinq premiers

mais obtenir le titre de champion du monde, c'est incroyable. C'est l'Himalaya des récompenses. » Et preuve que les chiens ne font pas des chats, Funny, mère d'Hermione, a, elle, été élue en 2014 meilleure chienne reproductrice au monde. « Tous ces résultats démontrent que je n'ai pas un seul chien exceptionnel mais qu'il existe une réelle homogénéité dans mon élevage. » Et les amoureux de

« Le titre de champion du monde, c'est incroyable, c'est l'Himalaya des récompenses. »

fox-terrier ont depuis longtemps déjà reconnu le talent de l'éleveur. Depuis cinq ans, Michel a vendu une quarantaine de chiots à travers le monde. Ils font aujourd'hui le bonheur de maîtres à Singapour, en Afrique du Sud ou encore aux Caraïbes. « Mais attention, je ne me considère pas comme un marchand de chiens. Même lorsque ils sont vendus, je continue de suivre mes chiens à distance, j'entretiens d'ailleurs très souvent des rapports amicaux avec les acheteurs. »

Après cette série de bons résultats, Michel va faire une pause. Mais espère être de retour en 2018 lors des championnats du monde d'Amsterdam avec... les petits d'Hermione.

THEO SAINT-MATHAN

Courage et dévouement



Le 17 juin 2015, Madame Réjane PRUVOST fut alertée par une épaisse fumée qui provenait de la pâture située sur le côté de son habitation. Les jours précédents, son fils Jean-Pierre avait fauché l'herbe pour faire du foin. Pour une raison encore inconnue, celui-ci s'était enflammé et les flammes couvraient déjà une bonne partie de la parcelle.

N'écoutant que son courage et muni d'une simple fourche, Réjane tenta d'éteindre le feu mais fut rapidement encerclée par les flammes et incommodée par les fumées. Monsieur Roger Gozet entendit ses appels au secours et prévint ses voisins. Monsieur SANSON et son fils ANTHONY essayèrent d'atteindre Mme PRUVOST par la cour mais le sinistre était déjà trop important. Constatant la situation dans laquelle se trouvait sa voisine, Anthony n'hésita pas à ressortir de l'immeuble et franchit une importante haie d'épines pour venir au secours de

Réjane. Cette dernière était à genoux et les flammes l'encerclaient. Anthony la traîna pour la mettre à l'écart du feu. Il s'empressa de lui ôter ses bas de contention en matière synthétique et lui prodigua les premiers soins en attendant l'arrivée des pompiers. Il faut dire qu'il n'est pas étranger à ce service car **il est apprenti pompier à Fruges**. Mme PRUVOST fut rapidement évacuée sur le centre hospitalier d'Helfaut où elle y reçut les soins nécessaires pour des brûlures au second degré aux jambes et au visage.

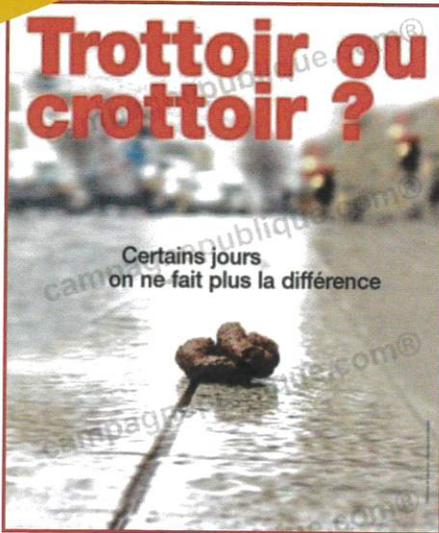
Devant cet acte de bravoure, la commune se devait de réagir et le 11 juillet 2015, remettait officiellement à Anthony, un trophée en reconnaissance de son geste de courage. L'article dans la presse relatant cette remise de distinction fut repéré par l'Association Départementale des membres de l'Ordre National du Mérite qui décida de remettre à Anthony le diplôme pour le prix du civisme au niveau départemental. En présence de Monsieur Abrard Sous-préfet de Saint-Omer, de Monsieur Michel LEFAIT député, le jeune SANSON se vit remettre cette magnifique distinction des mains du Président de cette association Monsieur Jean-Claude LAURENCE. Il se voit ainsi sélectionner pour concourir au niveau national. Pour terminer cette cérémonie en beauté, notre député Monsieur Michel LEFAIT lui remit la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale.



Entre temps, le dossier déposé par la mairie auprès de la Sous-préfecture suivait son chemin et au cours de la cérémonie du 25 septembre, Monsieur le Sous-préfet annonça à Anthony qu'il recevrait courant décembre de ses mains la médaille pour acte de courage et de dévouement. Ce qui fut fait le 15 décembre 2015 dans les salons de la Sous-préfecture.

Anthony SANSON, jeune mametzien de 18 ans, demeure rue des Carrières. Il est le fils de Agnès et Frédéric SANSON. Dix jours après l'incendie (après quatre ans de formation), le jeune sapeur-pompier décroche son diplôme de cadet. Il est dorénavant volontaire, en formation à la caserne de Fruges. Anthony suit des études de Bac pro mécanique au Lycée des Flandres à Hazebrouck.

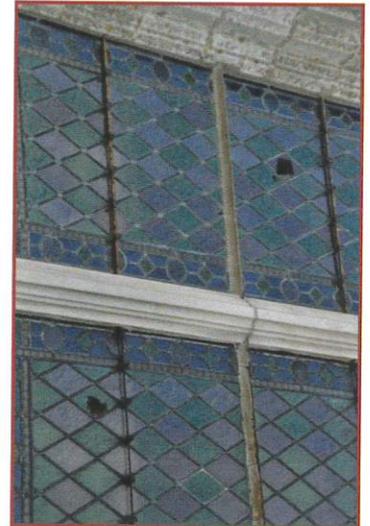
Il est à noter que la Voix du Nord a sélectionné Anthony pour participer au challenge « Les Géants 2015 » dans la catégorie « Anonymes ». Anthony a donc été élu par tous les lecteurs « Nordiste de l'année » et reçut son prix des mains de Miss France.



Problème récurrent des déjections canines



Porte d'un boîtier électrique fracturée



Bris de vitraux à l'Eglise de Mametz : réparation 600 €



La multiplicité des actes d'incivilité derrière la salle du Millénium nous a obligé à poser une clôture et des caméras de surveillance



Des bancs publics vandalisés à l'étang de la Sauvagine



Des poussettes ou des piétons obligés de quitter le trottoir faute de place pour passer. Le danger est encore plus grand quand cela se déroule en plein virage, sans visibilité sur une départementale très fréquentée.

Les Maisons Fleuries

Une année 2015 exceptionnelle, sans inscription de la part des candidats. Le jury composé de dix membres sous la responsabilité de Jean-Pierre POTIER adjoint au maire, a visité la commune et a classé les maisons fleuries en deux catégories :

- * JARDINS VISIBLES DE LA RUE
- * LES COURS ET FAÇADES

Il a apprécié et noté l'ensemble du fleurissement après deux passages, selon les critères suivants : harmonie, propreté et choix des fleurs. Un grand merci aux candidats pour leur représentation massive lors de la remise des prix. Nous les encourageons à s'inscrire pour l'an prochain.



Catégorie « Jardin visible de la rue »



1er prix : Mme Marie VAILLANT

Catégorie « Cours & Façades »



1er prix : Mme Bernadette PENNE



2ème prix :
M. Gilles AUDENARD



3ème prix : M. Christian DENIS



2ème prix : M. Gilles DANNEL



Bravo et merci à Monsieur Leclercq qui entretient et fleurit le calvaire Choquart.

N'hésitez pas à vous inscrire en 2016 ... Tous les participants sont récompensés (fleurs ou bon d'achat)



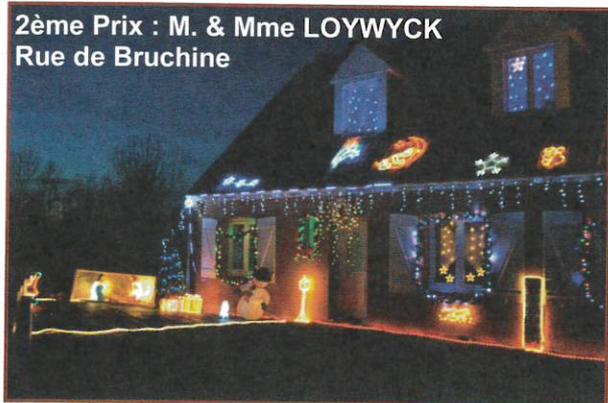
3ème prix : Mme Murielle DANNEL

Concours

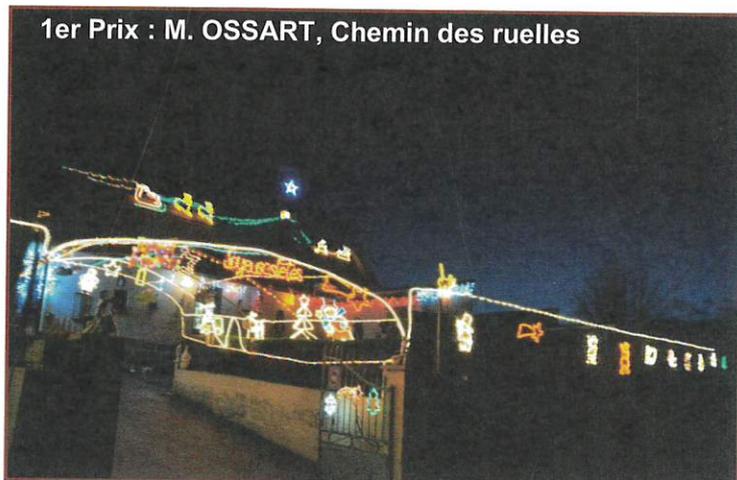
Illuminations de Noël

La sélection des maisons illuminées a été effectuée lors d'un premier passage. Au total 21 habitations ont été retenues. Lors du deuxième passage, le jury a noté les candidats selon 3 critères : illumination, couleur et animation. Les six premiers ont été classés et les autres considérés comme ex-æquo. Au final, tous les participants ont été récompensés.

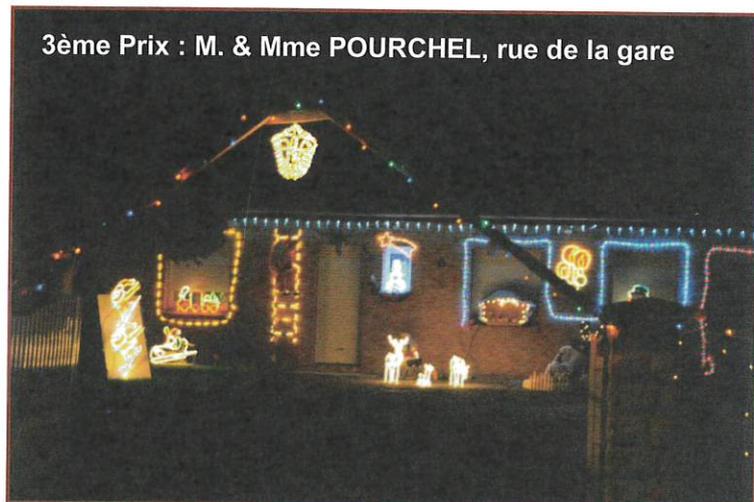
2ème Prix : M. & Mme LOYWYCK
Rue de Bruchine



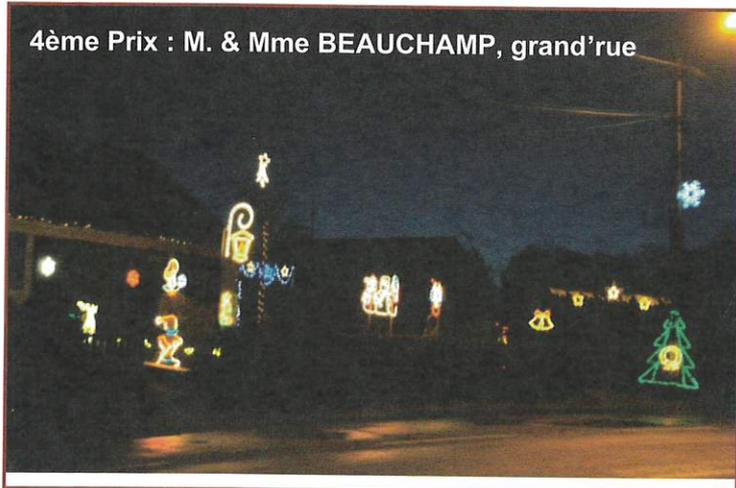
1er Prix : M. OSSART, Chemin des ruelles



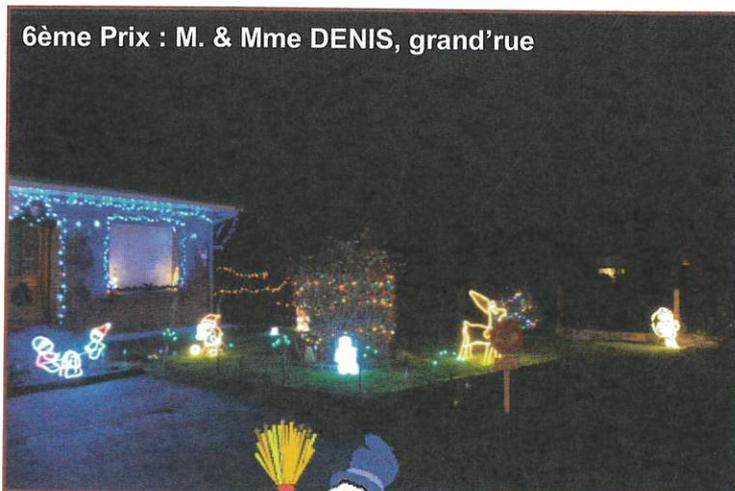
3ème Prix : M. & Mme POURCHEL, rue de la gare



4ème Prix : M. & Mme BEAUCHAMP, grand'rue



6ème Prix : M. & Mme DENIS, grand'rue



5ème Prix : M. Bruno DUCROCQ, rue de la Barre



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
★
★ Un grand merci à nos commerçants ★
★ qui ont bien voulu jouer le jeu des ★
★ illuminations en partenariat avec la ★
★ commune afin de mettre notre ★
★ village aux couleurs de Noël ★
★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★



Pages Historiques

De la dîme et de la culture du tabac à Mametz (XVIII^e siècle)

Avant la Révolution, la principale source de revenus du clergé est la dîme, partie des récoltes ou des troupeaux due aux ecclésiastiques. Cet impôt direct, un des plus célèbres de l'époque, également l'un de ceux dont le souvenir a survécu jusqu'à nos jours, est levé sur le champ avant tous les impôts seigneuriaux. Son nom vient de *decima*, ou dixième, c'est-à-dire à peu près le taux auquel elle était prélevée, plus ou moins une gerbe sur dix, selon les lieux. Les religieux qui possèdent ce droit de dîme sont nommés les décimateurs. Ces décimateurs devaient être prévenus du jour de la récolte, et on ne pouvait déplacer ladite récolte hors du champ qu'après qu'ils soient venus prélever leur part, une des raisons pour

La mesure de superficie employée à Mametz, Marthes et Crecques avant la Révolution.

Avant que la Révolution n'impose le système métrique dans toute la République, les mesures, notamment celles de superficie, varient à l'intérieur des provinces même. Ainsi en Artois, il existe des mesures différentes rien que dans les environs d'Aire et de Saint-Omer.

L'unité de base en matière de superficie est la mesure, divisée en quatre quartiers, et en cent verges.

Dans les trois villages de Mametz, Marthes et Crecques, tout comme dans les terroirs voisins de Blessy, Théroouanne, Rebecques et Roquetoire, on utilisait une mesure unique, dite « mesure d'Aire ».

Cette mesure d'Aire valait 35 ares 46 centiares.
Soit 8 ares 86 centiares et demi le quartier.

Il existe encore quelques terrains, non remembrés, dont la superficie tire son origine de ces mesures anciennes.

lesquelles cet impôt était particulièrement impopulaire.

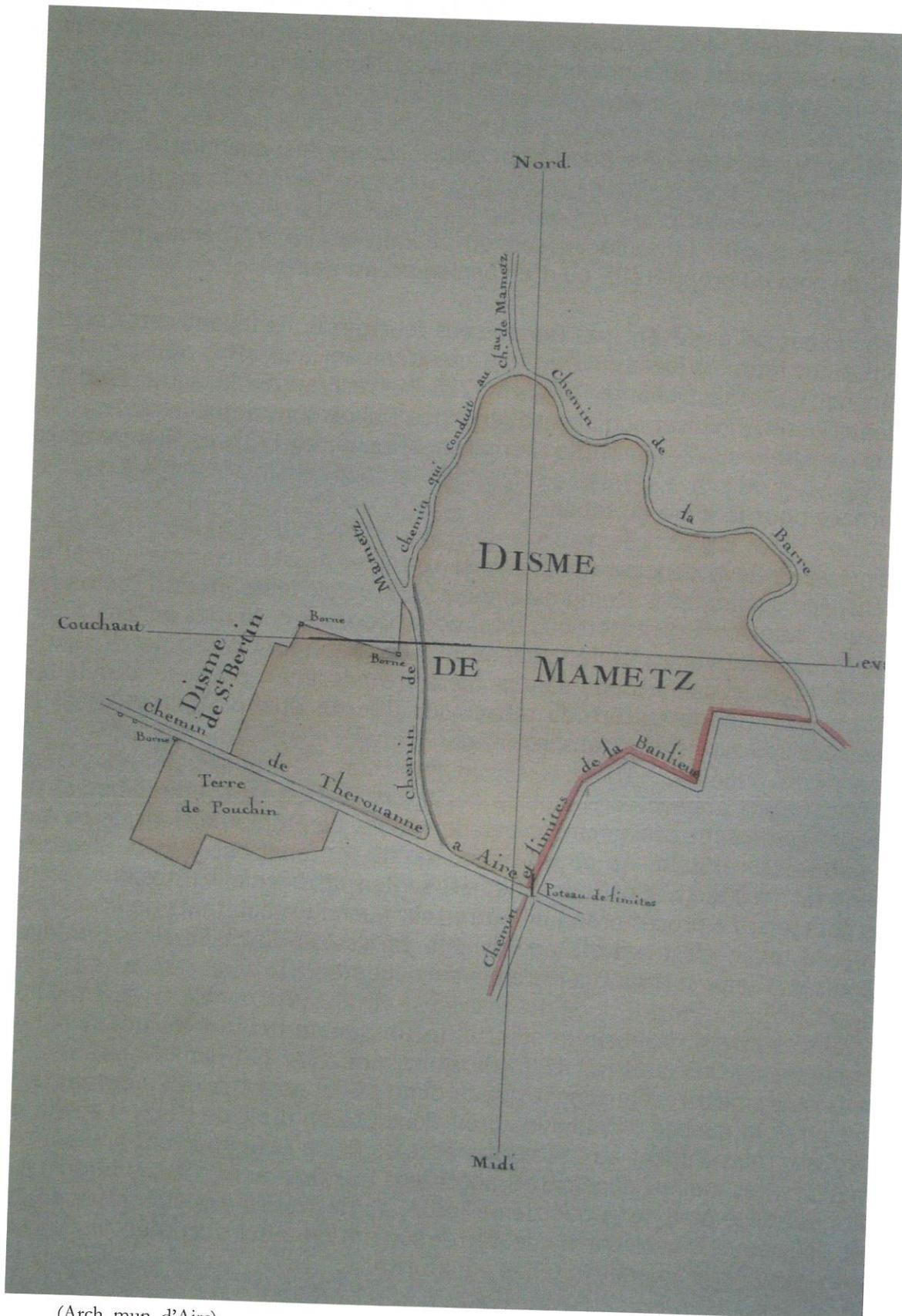
À Mametz, les décimateurs sont d'une part les chanoines de la Collégiale Saint-Pierre d'Aire, sur 97 mesures et un demi quartier, soit près de 34,5 hectares, et de l'autre les abbayes de Saint-Bertin, Saint-Jean-au-Mont et le curé de Mametz, qui se partagent le droit de dîmer sur 345 mesures un quartier et demi, soit presque 122,5 hectares, à raison de 2/3 pour Saint-Bertin, Saint-Jean-au-Mont et le curé se partageant le tiers restant.

On note dans le village au moins 34 mesures (un peu plus de 12 hectares) de terres incultes (à rietz), qui de ce fait ne payent pas cet impôt.

On ne connaît de manière certaine que le montant de la dîme due aux chanoines d'Aire, qui s'élève à 8 gerbes sur 100.

La dîme des chanoines d'Aire

À la fin du XVIII^e siècle, les établissements religieux font dresser des cartes de leurs possessions, non pour la décoration, mais pour avoir une meilleure connaissance des lieux... et améliorer la perception. C'est la période du développement de la gestion en général et de l'administration en particulier. Parmi ces établissements, la Collégiale d'Aire, à l'intérieur d'un 'atlas' où sont représentés par le nommé Pirmet en 1772 les lieux où les chanoines dits « du nombre des quatorze », perçoivent la dîme. Parmi ces lieux, la partie de Mametz concernée :



Les trois parties de cet ensemble divisé par les chemins sont nommées à la page suivante :

« La Barre et les Vambecques » pour la plus grande, bornée par le chemin de la Barre (actuelle rue du même nom), le « chemin qui conduit au château » (actuelle rue du château), le « chemin de Théroouanne à Aire » (la départementale), et le « chemin et limites de la banlieue ». Ce dernier, qui existe encore, et mène de la départementale au lieu-dit le Bosquet, fait toujours séparation d'avec Aire. Il marque en plus à l'époque la limite de la juridiction de la ville (la banlieue). Cette limite est matérialisée par un poteau placé au croisement du chemin de Théroouanne à Aire avec le chemin de banlieue. Avant la Révolution, ce poteau est aussi important au niveau juridique que le pilori (voir bulletin 2014).

« La Pointe de Maubus », avec pour principales bornes les chemins et des limites de parcelles.

Et la plus petite partie, la seule au sud du chemin d'Aire à Théroouanne, « Les Terres Pouchain », du nom du propriétaire ou d'un ancien propriétaire.

Les chanoines ne prélèvent pas eux-mêmes leur dîme, ils louent cette opération tous les trois ans à des fermiers locaux. Ils en font mention dans leur Atlas. Ainsi en 1772 c'est un nommé Blondel qui en est chargé, puis en 1775 Pierre François Lecigne. En 1778 et 1781 Charles Henri Joseph Fiolet et son épouse Albertine Dubois sont adjudicataires. C'est le tour de François Bourdrel en 1784. Enfin, le dernier mentionné, en 1787, est Benjamin Lombart.

Un procès pour la dîme du tabac

La dîme se prélève donc sur les fruits de la terre. Aussi, quand de nouvelles cultures apparaissent, les décimateurs s'empressent de faire valoir leurs droits. Toutes nouveautés sont fragiles et sujettes à contestation. Un procès oppose à la fin des années 1760 l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, et la communauté des habitants de Mametz, jugé en faveur des premiers. Nous le connaissons par un mémoire imprimé en faveur des religieux, non daté. Il est question de la culture du tabac, que l'on dit être pratiquée depuis les toutes premières années du XVIII^e siècle dans le village.

Les avocats de l'abbaye écrivent que dès le commencement, une dîme est perçue sur cette nouvelle culture, et constamment perçue depuis. Le problème vient de ce qu'en 1768, quelques habitants refusent de payer, « non qu'ils prétendirent que la dixme du tabac indéfiniment fut inusitée ; mais leur objet étoit d'en affranchir les manoirs », c'est-à-dire les jardins potagers. Le procès prend un autre tour quand les habitants de Mametz déclarent que la dîme du tabac n'est pas d'usage dans la paroisse. À Saint-Bertin de prouver qu'elle perçoit depuis un temps suffisant cette dîme particulière.

Entre autres pièces, l'abbaye produit alors un bail de la dîme mametzienne accordé à François Desprey, de Crecques, en 1716, et un acte de 1717 par lequel, après contestation, les habitants de Mametz reconnaissent que la dîme du tabac est due. Ce dernier acte « n'en déterminoit point la quotité : l'Abbaye auroit donc été en droit de l'exiger sur le pied usité dans la paroisse, relativement aux autres espèces de fruits ». Cependant, voulant se montrer grands seigneurs, les moines audomarois accordent la même année « que la dixme du tabac ne se levât que sur le pied de la quinzième jerbe, au lieu que la quotité générale étoit de la onzième et douzième. L'acte porte que cette modération a été accordée 'à cause du grand travail qu'il y avoit pour amener le tabac à maturité' ».

Nouvelle contestation en 1755, et nouvelle défaite des Mametziens, qui reconnaissent qu'ils doivent cette dîme. Au-delà de ces pièces écrites, qui lui suffirent pour remporter l'adhésion des juges, l'abbaye produit aussi des témoignages desquels il résulte que ce serait un nommé Taisne qui le premier aurait cultivé le tabac dans le village, et que la dîme a été perçue tantôt en nature, tantôt sous forme d'un équivalent en argent.

Des soldats anglais à Crecques en 1816

En cette période de Centenaire, on parle et on va encore beaucoup parler de la Première guerre mondiale. À Mametz, après la réussite de novembre 2014, une nouvelle exposition est en préparation concernant les poilus de Mametz et Rebecques, et les troupes alliées cantonnées, entraînées, et vivant dans nos deux villages. Après le zoom sur les soldats locaux qui ne sont pas revenus du champ de bataille, ceux qui ont survécu seront à leur tour mis à l'honneur. Quant aux troupes alliées, ce sont ici les Britanniques (Anglais, Écossais, Irlandais), leurs troupes coloniales indiennes (Hindous, Sikhs, essentiellement), mais aussi et surtout les Portugais, présents en nombre. N'oublions pas les troupes coloniales françaises, venues du Maghreb et d'Afrique, dont seule la mémoire orale de leur présence subsiste : il y eut des photos prises de Sénégalais à Crecques.

Les Anglais étaient donc présents en tant qu'alliés il y a cent ans, en 1916, mais ils l'étaient aussi dans nos villages cent ans plus tôt, en 1816, cette fois en tant qu'occupants. À la suite de la défaite définitive de Napoléon en 1815, les vainqueurs, Anglais, Autrichiens, Prussiens et Russes, occupent de nombreux départements, dont le Pas-de-Calais, jusqu'en 1818. Le quartier général anglais pour le département se trouvait alors au château de Roquetoire, occupé par le quartier général portugais pendant la Première guerre mondiale.

De cette occupation de 1815-1818 il reste peu de traces, ce qui rend plus précieux le contenu de deux actes de naissance dans les registres l'état civil de Crecques. Le 10 mai 1816, en fin d'après-midi, John Palmerley, soldat anglais de 22 ans, appartenant au « 52^e régiment », « natif de Courch Morneton en Angleterre », se présente devant Frambry, maire du village. Il vient déclarer la naissance, à « 5 heures du soir » de Joséphine, née de Marie Justine Séraphine Huiez, « sa bonne amie, non mariés », qui est native de l'Aisne et qui l'a suivi jusque sur les bords de la Lys. Sont témoins deux Crecquois, Alexandre Planchez, journalier, 32 ans, et l'instituteur Pierre Bréant. Deux ans plus tard, le 23 mai 1818 à 4 heures de l'après-midi, c'est au tour de Charles M^cAllister, 48 ans, sergent de la 7^e compagnie du même 52^e régiment, de se présenter devant Dehestre, maire. C'est la même raison qui l'amène, à savoir la déclaration de naissance de son fils Thomas, né deux heures plus tôt de son épouse Rosalie Miles. Deux habitants des lieux servent à nouveau de témoins, Jacques Degroiseillez, 77 ans, et Pierre Stevenard, 60 ans, manouvriers.

En plus de signaler la présence de troupes d'occupation anglaise, ces deux actes nous renseignent sur le régiment auquel appartenaient les hommes cantonnés à Crecques, vraisemblablement le 52nd (Oxfordshire) Regiment of Foot (Light Infantry), stationné en France jusqu'en 1818. Cela nous montre aussi que, sur ce que nous appellerions aujourd'hui une mission de long terme, d'occupation, ces hommes étaient accompagnés de leur épouse ou de leur compagne, et de leur famille.



Officier et soldat du 52nd Regiment of foot, avec les tuniques rouges caractéristiques de l'armée anglaise.

Associations

SPORT...

CHAPEAU DE COW-BOY & BOTTES DE CUIR

ISABELLE BAROUX
47 rue du Choquart
03.21.95.66.54

 countrymametz62@orange.fr
Site : countrymametz62.e-monsite.com

CYCLO CLUB DE MAMETZ

DIDIER DELLYS
28 rue de Paris
Aire sur la Lys
03.21.39.14.34



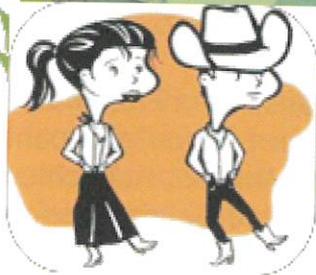
E.S.M.R. (FOOTBALL)

MARTIAL MARTIN
route de Mametz
Roquetoire
03.21.12.39.78

MAMETZ GYM FORM

NATHALIE HANNOTEL
11 rue Basse Boulogne
Enguinegatte
06.85.32.48.72

 mametz.gym.form@orange.fr



SOUVENIRS...

A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E VEUVES DE MAMETZ/ REBECQUES

MICHEL HESDIN
21 rue de la plaine

F.N.A.C.A.

FRANCIS FAUCON
9 rue de l'anglet

ASSOCIATION SAINT- VAAST

FRANCIS DESCAMPS
81 grand'rue
03.21.39.17.80



U.S.E.P.

DOMINIQUE LEBRUN-VANDEWALLE
80 Grand'rue
03.21.38.76.24

ÉCOLE...

A.P.E.

FABIENNE BOUTON
12A rue du moulin
03.61.23.01.22





FÊTES & LOISIRS...

« UN PLUS POUR MAMETZ »

(Club couture)
VÉRONIQUE DEPRETZ
19 rue de Bruchine
03.21.95.26.04

CARABINIERS DE MARTHES

JULIEN LEROY
31 bis rue de l'Eglise
Mazinghem
06.81.87.06.02

« QUAND LA MUSIQUE DONNE »

JULIEN BOUCHEZ
18 bis grand'rue
06.07.73.79.81

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

VIVIANE LAMBERT
21 rue du choquart
03.21.38.03.12

ASSOCIATION DES FÊTES

VÉRONIQUE DEPRETZ
69 Grand'rue
Mairie
03.21.39.07.05

COMITE DES FETES DU CAMPING DU CHÂTEAU DE MAMETZ

SANDRINE CONNIOUX
6 rue Ambroise Paré
Lomme
06.50.11.20.89

CARABINIERS DE MAMETZ

Loïc DELACUISINE
280 rue de Molinghem
Mazinghem
03.21.66.74.83



sanpaget@numericable.fr

LOISIRS DÉTENTE

CLAUDINE ALEXANDRE
9 rue de la place
03.21.39.13.09

MOTO CLUB

« LES COPAINS D'ABORD »

JACQUES MOITEL
14 rue de l'anglet
03.21.95.35.98

CARABINIERS DE CRECQUES

JEAN-PIERRE DEBRIFFE
254 Grand'rue
03.21.95.84.11

CLUB DU 3ÈME ÂGE

JOSIANE LECIGNE
1 rue du moulin
03.21.88.50.96

NATURE...



LA TRUITE MAMETZIENNE

RENÉ MASCLÉ
12 rue Saint Honoré
03.21.39.29.85

STÉ DE CHASSE DE CRECQUES

DAMIEN BOURDREL
6 rue de l'anglet
03.21.93.55.15

STÉ DE CHASSE DE MARTHES

MICHEL DELVART
3 chemin du calvaire
03.21.39.58.17

STÉ DE CHASSE AU GIBIER D'EAU

JEAN PIERRE CHARLET
58 Grand'rue
03.21.39.27.06



SYNDICAT AGRICOLE

MICHEL REANT
3 rue de la plaine
03.21.12.10.54

STÉ DE CHASSE DE MAMETZ

Patrice Vitry
8 rue de la gare
03.21.95.13.68

Associations

Le nouveau bureau, ainsi que les adhérentes et animatrices présentent à tous une bonne et heureuse année.

la présidente : HANNOTEL Nathalie
les trésorières : Mesdames CALONNE Laurence, FAUCON Hélène
les secrétaires : Mesdames GOZET Delphine, SAMEZ Céline
JOLY Carine, CHEVALIER Sylvie, et 2 nouvelles qui nous ont rejointes cette année
GOZET Eloïse et DUBOIS Lydie nous les remercions.



La rentrée 2015 a permis de découvrir 2 nouvelles disciplines:

Le piloxing : allie la danse à la boxe et la méthode pilâtes, ce qui permet de faire travailler le cardio, se tonifier et muscler l'ensemble du corps de façon harmonieuse, animé par Maele.

La zumba step : mélange de step, de danse et de fitness le tout sur les rythmes entraînant des musiques latinos, animée par Maryse.

Les cours proposés par Mametz Gym Form' Gym Adultes à la salle du millénium sont:

- Lundi 14h30 - 15h30 L.E.A avec Mélanie, 19h00 - 20h00 Gym Tonic avec Maryse
- Mardi 19h30 - 20h30 Zumba avec Maele et Betty
- Mercredi 14h30 - 15h30 Yoga avec Brigitte
- Jeudi 9h00 - 10h00 Gym douce et d'entretien avec Mélanie, 18h25 - 19h20 Zumba Step avec Maryse, 19h30 - 20h30 Piloxing avec Maele.



La marche : le mardi, jeudi et samedis à 9h30 précises: Départ boulangerie de Mametz.

L'association forte de ses 285 adhérents dont 110 Mametziens, compte parmi elle non seulement des messieurs marcheurs, mais aussi adeptes de la zumba et du piloxing.

Mametz Gym Form a avant tout la volonté de proposer un maximum d'activités à ses adhérents pour un tarif attractif quelque soit le nombre de séances suivies.



Les Mametziens restent prioritaires dans notre association aussi, nous souhaiterions que vous vous inscriviez tous en août, pour permettre de gérer au mieux le nombre de places disponibles des cours pour les personnes extérieures.
D'avance merci!
A bientôt à Mametz Gym Form'.

Sportivement les filles du bureau

NOS COORDONNÉES

Nathalie HANNOTEL 06.85.32.48.72
Hélène FAUCON 06.32.74.32.90

Delphine GOZET 06.32.64.85.03
Céline SAMEZ 06.69.36.61.68

2015 Un grand millésime

La politique mise en place, les gestions piscicoles et financières appropriées, rempoissonnements, alevinages, vente de cartes au tarif attrayant font que les chiffres sont bons et que la Truite Mametzienne est dans le peloton de tête des associations départementales de pêche.

Une centaine de cartes délivrées en plus par rapport à l'année dernière. L'effectif se rajeunit, le nombre de jeunes pêcheurs a doublé, présage heureux et important pour l'avenir. Les bénévoles contribuent grandement à la vitalité de la société en assurant avec un dévouement sans pareil les différentes actions.

2016 sera dans la continuité de 2015 avec en plus, l'application de la loi sur l'eau en référence de l'article 435-5 .

L'entretien des rivières reviendra aux Intercommunalités au 1er janvier 2017 avec le partage du droit de pêche, le droit de passage, et la distance de six mètres pour les travaux importants.

Les actions pour l'A.P.P.M.A., financées par le Conseil Départemental, seront reconduites avec DPPM ainsi que les actions périscolaires pour les enfants de l'école des Tilleuls, si accord avec le corps enseignant et la municipalité.

Un concours sur cinq séances est organisé sur le site de Crecques.

L'élection du nouveau conseil d'administration s'est déroulée ce 27 novembre 2015 sous l'autorité de la préfecture.

Monsieur FAUCON Claude a souhaité se retirer. Messieurs ALLOUCHERIE Gérard, BONNIERE Pierre, CABARET Geoffrey, DUMUR Jean Paul, DUTILLY Jean François, FOUBERT Claude, LHOMME Bernard, MARICHEZ Gérard, ROBILLARD Jean Marie, STOPIN Michel sont membres du bureau. Madame CHARLET Muriel trésorière depuis 14 années cède ce poste à Monsieur SOISSON Jean Michel, et rejoint Messieurs HESSEL Jean François et DUMORTIER Stéphane en tant que commissaire aux comptes. Monsieur SCHOENDORF Vincent assurera le poste de secrétaire. Messieurs VASSEUR Michel et LORRY Guillaume seront vice-présidents.

Monsieur DELMAIRE Jacques, maire, est nommé président d'honneur. Après 45 années au sein de l'association dont 36 années de présidence Monsieur MASCLET René a été réélu à l'unanimité.

En ce qui concerne les gardes, Monsieur CHARLET Stéphane met un terme à son activité. Messieurs BIGAND René, DUTILLY Claude et LHOMME Rudy maintiennent leurs fonctions.

Merci, encore merci aux pêcheurs qui ont choisi l'A.A.P.P.M.A. de MAMETZ, aux propriétaires riverains laissant le droit de pêche, aux bénévoles, aux gardes, aux dépositaires de cartes, aux membres du bureau, aux élus et employés de la municipalité, aux responsables de DPPM.

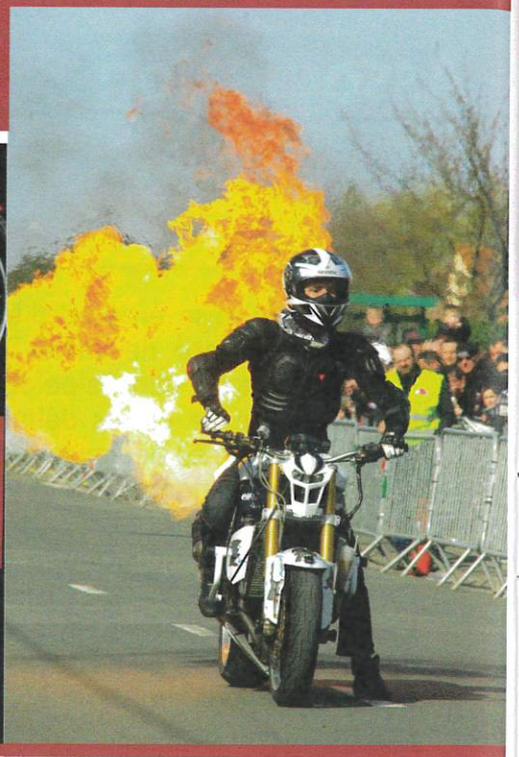
Post-scriptum: Je n'ai pas parlé de la Sauvagine. Tout simplement, choisie par LA TRAME VERTE ET BLEUE, un travail remarquable y a été effectué durant l'année. Je vous invite à aller la contempler pour l'apprécier !



**BONNE ANNÉE 2016
BONNE SANTÉ**

Le Président
René MASCLET

9 et 10 AVRIL 2016



Fête de la MOTO **MAMETZ**

Toute L'équipe du MC les Copains d'Abord sera heureuse de vous accueillir une nouvelle fois pour sa 6^{ème} fête de la Moto qui aura lieu les 9 et 10 avril 2016



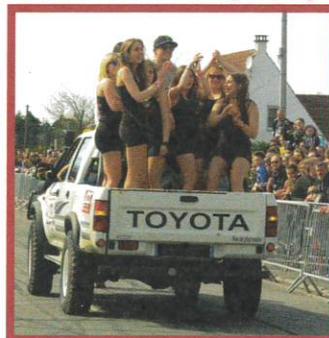
Samedi et Dimanche : CIRCUS Trial Tour
spectacles exceptionnels sponsorisés par MONSTER

Fred Crosset (10 x champion de Trial, 2x champion d'enduro de Belgique, 2x champion de trial USA)

Chris Bruand (4x Champion de France de trial et 10^{ème} au championnat du Monde)

Samedi : 14 h ballade fléchée, ouverture du village moto, animations jeux , espace motocross avec terrain et démos, concessions, stands accessoiristes moto, bar et restauration

21H : CONCERT ROCK avec **Overdriver, Wizzo et Sticky Boys**



9 AVRIL 21h
salle du Millénium

STICKY BOYS

OVERDRIVER

WIZZO

ROCK CONCERT 3€

Fête MOTO **MAMETZ(62)**

PROGRAMMES ET HORAIRES DÉTAILLÉS SUR L'ÉVÉNEMENT FACEBOOK

Dimanche : dès 8h Ballade moto, ouverture village moto, démonstrations désincarcération véhicules par les pompiers, nombreuses animations

Show ROLF CIRCUS : la danse et l'acrobatie Moto, le mélange de deux disciplines....

jeux gonflables pour les enfants...et Concerts permanents



détail du programme sur événement



Associations

Loisirs Détente

Depuis bientôt dix ans fonctionne une association créative « Loisirs Détente » : *couture, tricot, broderie, patchwork, décoration pour la maison, et préparation au marché de Noël.*

Dans une ambiance agréable et conviviale...

Ouvert le mardi après-midi de 14 heures à 18 heures à la salle paroissiale face à l'Eglise de Mametz.

Si vous désirez nous rejoindre,
contacter Mme Claudine ALEXANDRE au 03.21.39.13.09
ou Mme Liliane HULEUX au 06.63.67.86.61



Anciens Combattants

Catm-Toe Veuves

Comité de Mametz/Rebecques



Le Président, les membres du bureau vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2016.

Nous souhaitons que la France après avoir traversé une année 2015 secouée par les terribles attentats qui ont frappé de nombreuses familles retrouve sa sérénité, la paix et une tranquillité propice à un avenir plus réjouissant pour les générations à venir.



Commemoration du 11 novembre 2015 - Dépôt de gerbes

Associations

Faits marquants de la saison 2014/2015

La victoire des U11 lors de la journée festive (finale de coupe du district),
Le retour d'une équipe U18,
Le peu de matchs perdus par nos jeunes (U7 / U9 / U11 et U13),
Le maintien de l'équipe première.



Suite à l'assemblée générale du 13 juin 2015, le bureau a connu quelques modifications

Président : Martial MARTIN

Présidents d'Honneur : Jacques DELMAIRE et Josiane HOCHART

Trésorier : Samuel CORDIEZ

Secrétaire : Romain AVIEZ

Vice-présidents : Roger GOZET, Robert DEMARETZ, Daniel DACQUIN et Patrice DESMET

Trésorière adjointe : Séverine MARTIN

Secrétaires adjoints : Guillaume HENNERON et Emmanuel DELEPINE

Président des jeunes : Arnaud FOVET

Vice-président des jeunes : Jérôme LECIGNE

Pour la saison 2015/2016 nous comptons actuellement 120 licenciés répartis de la manière suivante

2 équipes U7, 1 équipe U9, 1 équipe U11, 1 équipe U13,
1 équipe U18, 3 équipes Séniors

Les objectifs pour la saison en cours :

- Prendre du plaisir et gagner le maximum de matchs
- Le maintien de l'équipe première en promotion de 1^{ère} Division
- La montée de l'équipe B en promotion de 2^{ème} Division.



Les ambitions à moyen/long terme

Des équipes dans chaque catégorie jeune, la montée de notre équipe première en 1^{ère} Division, le retour de la fête du football.

Les entraînements se déroulent sur le terrain et à la salle des sports de Thérrouanne lors de la période hivernale

	Jeunes	Séniors et U18
Période « normale »	Le mercredi de 14h30 à 16h00	2 fois par semaine de 18h30 à 20h30
Période hivernale	Le samedi de 10h00 à 12h00	Le jeudi de 18h30 à 20h00

Les cotisations pour la saison 2015/2016 ont été fixées de la manière suivante

Catégories	Tarifs
U7 / U9 / U11 / U13	20,00 €
U18	30,00 €
Sénior et Vétéran	60,00 €

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir à notre rencontre lors des entraînements ou les jours de matchs.
Vous pouvez également contacter :

Martial MARTIN (Président) au 06.82.80.24.36

Romain AVIEZ (Secrétaire) au 06.18.31.11.36

Samuel Cordiez (Trésorier) au 06.26.13.09.36



E S MametzRebecques



esmr62@gmail.com



esmr62

Manifestations



LE 24 FEVRIER : REMISE DES PRIX DES ILLUMINATIONS



LE 5 AVRIL : CHASSE AUX ŒUFS
A LA SAUVAGINE



LE 11 ET 12 AVRIL : 5e FETE DE LA MOTO



FLEURISSEMENT DE LA RUE DU CHOQUART ET DE LA RUE DE LA PLACE



AVRIL 2015 : INAUGURATION DU
ROUL'BOUTCHOU



COMMEMORATION DU 8 MAI



LE 9 MAI 2015 : LES MEDAILLES DU TRAVAIL



LE 14 MAI 2015 : LE GEAI DE MARTHES
AVEC UNE MARCHE ET UN BREVET CYCLO



LE 21 JUIN 2015 INTERVILLAGES - MAMETZ A ENCORE GAGNE



LE 27
JUIN 2015

FETE DE
L'ECOLE





JOURNEE PECHE DE L'ECOLE A LA SAUVAGINE



DEPART DE L'ABBE DUBREUCQ



FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET



BAL POPULAIRE



JEUX DU 14 JUILLET



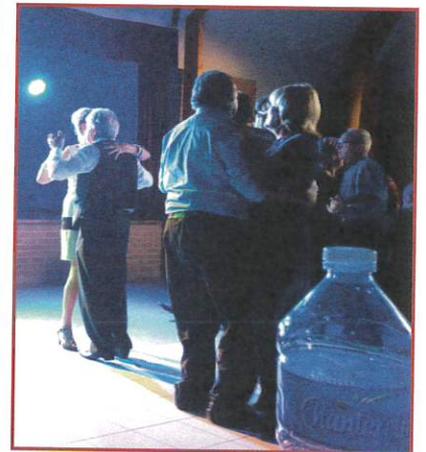


DIMANCHE 13 SEPTEMBRE :2015 : DUCASSE DE MAMETZ - CONCERT APERITIF AVEC L'HARMONIE D'ECQUES - COCHON GRILLE - 230 REPAS SERVIS - APRES-MIDI DANSANT ET KARAOKE



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE - EXPO PEINTURES

LE 3 OCTOBRE - CONCERT PIAF



LE 25 OCTOBRE : REPAS DES AINES - REPAS DE QUALITE ASSURE PAR LA BOUCHERIE AUXENFANTS - DANSE POUR TOUS - DEGUISEMENTS ET CHANSONS INTERPRETEES PAR LES ELUS



LA DOYENNE MME DHIU MISE A L'HONNEUR



LE 16 OCTOBRE : REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



11-12-13
DECEMBRE
MARCHE DE
NOËL



CEREMONIE DES VŒUX 2015

Résumé des permanences et services à votre disposition

ESPACE INFO ÉNERGIE



Vous construisez ou rénovez un logement ? Vous avez besoin de renseignements sur l'isolation, le chauffage, l'eau sanitaire... ? En savoir plus sur les énergies renouvelables ? Ou souhaitez connaître les aides financières pour les travaux d'économie d'énergie ? L'espace info énergie du Pays de Saint-Omer est un service gratuit et indépendant. Votre conseiller vous recevra les 4^{ème} et 5^{ème} jeudis après-midi du mois sur rendez-vous.

☎ 03 21 95 44 19 - 06 75 38 89 88

✉ espace-info-energie@enerlya.fr

🌐 www.enerlya.fr



CYBER-CENTRE



Vous désirez faire un apprentissage afin d'acquérir les bases en informatique, des ateliers de formations sont proposés au cyber-centre.

Créer un « livre photo », utiliser Windows 8, créer un diaporama, naviguer sur internet, créer un dossier, utiliser une clé USB, ... Demandez le programme des ateliers !

Lundi, mardi, jeudi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h
mercredi de 9h15 à 12h15 et vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h.

Tarifs : 2,30€/h pour les habitants de la CCM / 4,60€/h pour les habitants extérieurs à la CCM.

Avec carte d'adhérent à 7,70€/an : 1,50€/h pour les habitants de la CCM / 2,30€/h pour les non résidents CCM.

Contact : Mélanie Hanquez ☎ 03 21 12 44 14

✉ ccm.melanie@yahoo.fr

EMPLOI-FORMATION

POINT ACCUEIL ASSOCIATIONS

Il a pour objectif de répondre aux besoins des associations du Pays de Saint-Omer et leur propose un conseil individualisé et des formations collectives. Quelques soient leurs besoins, ils peuvent bénéficier gratuitement d'un appui.

Contact : Rémi Manier ☎ 09 63 53 03 30

✉ contact@accueil-asso.fr 🌐 www.accueil-asso.fr



ESPACE INFO FORMATION

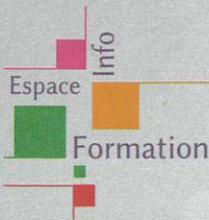
Accompagnement dans vos recherches, informations et conseils dans vos démarches de formation pour :

- ➔ **Les salariés** en recherche d'information sur les droits à la formation, la VAE, ... ,
- ➔ **Les employeurs** en recherche d'information sur les dispositifs de formations existants et sur les structures susceptibles d'apporter conseil et accompagnement, la VAE, ... ,
- ➔ **Les professionnels acteurs du territoire** et en recherche d'informations sur les mesures et dispositifs existants en vue de renforcer leur qualité de service.

Venez nous rencontrer dans votre CCM,
le 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous.

☎ 03 21 11 69 10 - 📠 03 21 98 02 15

✉ mmoreira@orange.fr



LA MISSION LOCALE

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

Au service des jeunes et du développement local, elle offre à tout jeune de 16 à 25 ans un accueil et une information de proximité, un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale, un appui dans sa recherche d'emploi et dans ses démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté, ... une aide à la résolution des problèmes administratifs et financiers.

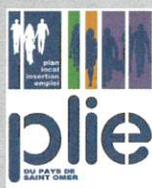
Panel d'intervention :

Emploi - formation et alternance - logement - santé - développement local - mobilité - sports

Contact : Marie Claire Dermenghem

Permanence sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ☎ 03 21 38 96 10

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE L'AUDOMAROIS



Outil de lutte contre l'exclusion, le P.L.I.E. est un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques afin de valoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles. S'adressant aux jeunes et aux adultes, son but est de permettre l'accès à l'emploi durable ou à l'obtention d'une qualification professionnelle.

Des permanences ont lieu le lundi et vendredi sur rendez-vous.

Contact : Adélaïde Chapelet ☎ 03 21 93 93 00

🌐 www.plie-audomarois.fr

MOBILITÉ ET TRANSPORTS



LA MEILLEURE FAÇON DE SE DÉPLACER



Un clic pour tous vos déplacements dans le Pays de St Omer

bougeco.com est un outil qui combine tous les moyens de transport du Pays de Saint-Omer pour optimiser votre

trajet (train, CASOBUS, CASOTAD, transport scolaires, cars des Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, covoiturage,...). www.bougeco.com

DÉFI MOBILITÉ

L'absence de mobilité constitue un frein important à l'accès à l'insertion professionnelle. L'association met à disposition des véhicules 2 et 4 roues pour des sommes modiques. Destinés aux demandeurs d'emploi en formation ou insertion professionnelle qui ont de faibles revenus, défi mobilité peut par ailleurs vous renseigner sur les possibilités d'utilisation des services de transport public grâce au site.

Permanence sur rendez-vous au :

☎ 03 21 12 32 81 ✉ defi.mobilite@orange.fr



FORMATION JEUNESSE



POINT INFORMATION JEUNESSE

Le P.I.J. est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour tous les jeunes de 12 à 30 ans. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Vous pouvez y trouver des informations sur les études, les métiers, les loisirs, la culture, l'Europe et l'International. L'animateur vous propose de nombreux ateliers et animations tels que la rédaction de CV et lettre de motivation, des informations sur le BAFA, les études, les métiers, des journées job d'été, d'hiver, des forums de l'emploi, des informations sur l'apprentissage, des animations sur les conduites addictives, des ateliers sociaux, esthétiques, ...

Les permanences ont lieu le dernier jeudi du mois dans votre CCM de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Ateliers de recherche d'emploi sur internet le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 10h30.

Contact : Frédéric 45 rue du Fort Gassion à Aire-sur-la-Lys
☎ 03 21 38 96 10 - Facebook : PIJ Airesurlalys



LES RESTOS DU CŒUR

L'antenne locale se situe au sein de votre CMM. Elle est amenée à venir en aide aux plus démunis des 9 communes et participent à la collecte nationale début mars. La campagne d'hiver est ouverte à partir du 30 novembre 2015 au 14 mars 2016. La distribution dans le cadre de l'aide alimentaire a lieu chaque semaine, le lundi après-midi. Les inscriptions sont ouvertes pendant toute la campagne.

Dans le cadre de l'aide à la personne, des ateliers CLE (Communication Lecture Écriture) sont dispensés aux personnes bénéficiaires ou pas souhaitant une remise à niveau en français ou mathématiques.

Responsables d'antenne :

Maryonne Pierron

☎ 03 21 39 74 92

✉ my.devred@orange.fr

Christian Baudelle

☎ 03 21 95 52 26 - 06 62 50 73 38

✉ marlene.baudelle@orange.fr

179 Grand Rue - 62129 MAMETZ

TRÉSOR PUBLIC

La trésorerie d'Aire-sur-la-Lys tient une permanence dans votre intercommunalité le vendredi de 9h à 12h.

PETITE ENFANCE

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

ROUL'BOUTCHOU : Service de proximité se déplaçant chaque jour avec son équipe de professionnels et un véhicule appelé « bébé bus » spécialement conçu pour l'accueil des jeunes enfants de 3 mois à 6 ans.

Mametz : tous les lundis de 8h30 à 17h30

Ecques : tous les mercredis de 8h30 à 17h30

Contact : Céline Charley

☎ 06 87 96 80 82

✉ bebebus@villeairesurlalys.fr



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Le R.A.M. est un lieu d'échanges, d'informations, de médiation et d'animation pour les assistantes maternelles et les familles.

Heuringhem : les vendredis une semaine sur deux de 9h30 à 11h30

Contact : M^{me} Herreng

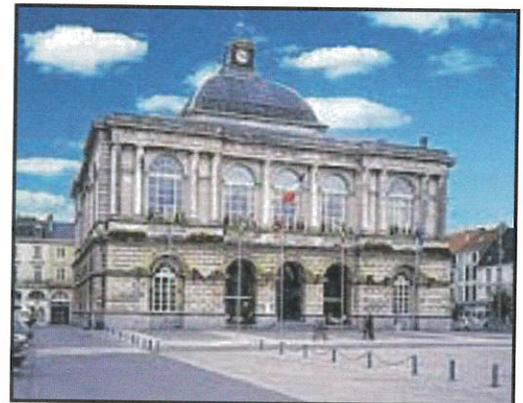
☎ 03 21 11 69 43 - 06 88 03 25 99

✉ ram.airesurlalys@orange.fr

intercommunautaires



AIRE-SUR-LA-LYS



SAINT-OMER

OU

Pour ceux qui ne sont pas au fait des intercommunalités (que l'on appelle aussi communautés de communes ou d'agglomérations mais également E.P.C.I.), voici un explicatif concernant leur but, leurs missions et leurs compétences.

La Communauté de Communes de la Morinie (C.C.M.), créée au 1er janvier 1994, est en fait la structure qui a succédé au S.I.V.O.M. de la région de Théroutanne, lui-même constitué en 1973. Neuf communes (*Clarques, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Mametz, Rebecques, Théroutanne*) se sont réunies pour mutualiser leurs moyens et gérer en commun des domaines qui demandent des ressources importantes en matériel et en personnel comme le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Au fil des années, d'autres compétences sont venues se rajouter comme les travaux, la gestion des zones d'activités légères (Z.A.L. des Escardalles, Z.A.L. de Mussent), le social, la culture, etc.

La loi NOTRe oblige aujourd'hui les intercommunalités de moins de 15000 habitants à se regrouper. Des rencontres ont eu lieu avec la C.C.P.A. (Communauté de communes du Pays d'Aire) qui, aux yeux de nombreux élus, apparaissait comme une regroupement naturel (proximité, relations, etc.). Mais le maître mot pour notre commune était « regroupement OK mais pas d'augmentation d'impôts locaux ». Le maire s'est donc rapproché des services fiscaux afin de faire valoriser des feuilles d'impôts qu'il avait collectées auprès de quelques uns de ses concitoyens. Au vu de ces chiffres, le conseil s'est prononcé pour un regroupement avec la C.A.S.O. (Communauté d'Agglomérations de la région de Saint-Omer) dont l'appellation devrait changer dès la mise en place définitive du regroupement. Après toutes ces tractations, les prises de position n'ont pas tardé à remonter aux oreilles de Mme la Préfète qui a mis en place un schéma de regroupements. Nous serons donc regroupés avec la Communauté d'Agglomération de la Région de Saint-Omer, la Communauté de Communes de Fauquembergues, Roquetoire, Quiestède et Racquinghem à partir du 1er janvier 2017 et il nous reste l'année 2016 pour traiter tous les détails (*si l'on peut appeler ça des détails*) relatifs à ce regroupement. En effet, beaucoup de questions se posent :

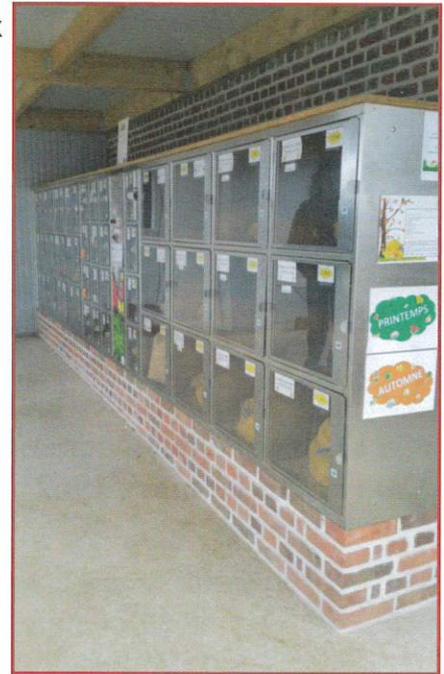
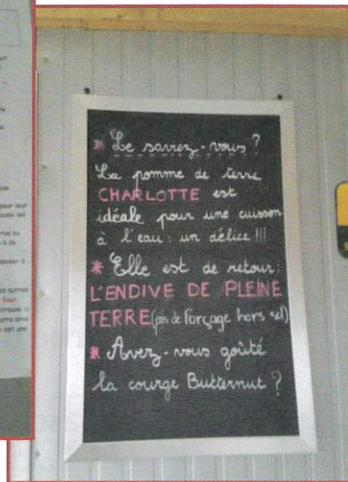
- ✓ où vont se retrouver les employés travaillant à la Communauté de Communes de la Morinie ?
- ✓ quid du ramassage du verre non réalisé à Saint-Omer ?
- ✓ quid du financement de la bibliothèque ou de la garderie itinérante car Saint-Omer ne s'occupe pas de ces domaines
- ✓ l'équipe « travaux » va-t-elle disparaître ?
- ✓ et bien d'autres interrogations qui vont faire surface courant 2016.

Quoiqu'il en soit nous voici embarqués dans un navire qui va compter 55 communes et plus de 92000 habitants ! Même s'il ne chavire pas, nous serons quand même noyés !

Nous regretterons amèrement notre petite intercommunalité où l'on pouvait encore s'exprimer.

Nouveaux commerces

Depuis avril 2015, Monsieur Thomas LALOUX vous propose des fruits et légumes en libre service au 204C Grand'rue à Mametz sur le hameau de Crecques. 40 casiers ouverts 24h/24 où vous pouvez acheter des produits locaux de saison, fruits, légumes, œufs, endives de pleine terre.



Les 4 et 5 décembre, la boucherie AUXENFANTS a organisé ses journées « portes ouvertes » pour faire la promotion de leur commerce mais également pour mettre en avant l'ouverture de leur fromagerie.

En effet depuis le 1^{er} décembre, un rayon fromagerie a vu le jour rue des Ecoliers à Mametz.

Monsieur DUCOULOMBIER, vous propose un large choix de fromages régionaux et artisanaux, un rayon crèmerie, des vins de producteurs et les bons conseils d'Antoine, affineur et de Lolita.



Etat civil

Ils sont nés en 2015...

Blanche AURIUO

Le 3 janvier à Lille
11 rue du Château



Romane DEFRANCE

Le 8 janvier à Hazebrouck
24 chemin des ruelles



Carmen MOITEL

Le 17 janvier à Blendecques
10 rue du 19 mars 1962



Lily MARICHEZ

Le 7 mars à Hazebrouck
17 rue du Château



Léo CLETY

Le 25 mars à Hazebrouck
5 place du Nouveau Siècle



Mathéo BAILLEUL DUCHATEAU

Le 1er mai à Blendecques
32 rue de l'Anglet



Thaïs LEPORCQ

Le 16 juin à Hazebrouck
216 grand'rue



Azran APAK

Le 21 juillet à Béthune
rue de la Plaine



Sascha GORGE MULLER

Le 6 août à Arras
34 rue de la Place



Amy DELAIRE

Le 14 août à Blendecques
183 grand'rue



Eliot TELLIER

Le 20 août à Hazebrouck
7 rue du Château



Lise REMOLEUX

Le 11 octobre à Blendecques
106bis grand'rue



Simon NOYELLE

Le 22 novembre à Blendecques
7 rue de la Halte



Zéline DELAIRE

Le 26 novembre à Lille
19 chemin des ruelles



Lorenzo SUZAN

Le 1er décembre 2015 à Blendecques
5 rue du 19 mars 1962

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2014 et s'arrêtent au 15 décembre 2015.

Etat civil

Ils sont nés en 2015...

Blanche AURIUO

Le 3 janvier à Lille
11 rue du Château

Romane DEFRANCE

Le 8 janvier à Hazebrouck
24 chemin des ruelles

Carmen MOITEL

Le 17 janvier à Blendecques
10 rue du 19 mars 1962

Lily MARICHEZ

Le 7 mars à Hazebrouck
17 rue du Château

Léo CLETY

Le 25 mars à Hazebrouck
5 place du Nouveau Siècle

Mathéo BAILLEUL DUCHATEAU

Le 1er mai à Blendecques
32 rue de l'Anglet

Thaïs LEPORCQ

Le 16 juin à Hazebrouck
216 grand'rue

Azran APAK

Le 21 juillet à Béthune
rue de la Plaine

Sascha GORGE MULLER

Le 6 août à Arras
34 rue de la Place

Amy DELAIRE

Le 14 août à Blendecques
183 grand'rue

Eliot TELLIER

Le 20 août à Hazebrouck
7 rue du Château

Lise REMOLEUX

Le 11 octobre à Blendecques
106bis grand'rue

Simon NOYELLE

Le 22 novembre à Blendecques
7 rue de la Halte

Zéline DELAIRE

Le 26 novembre à Lille
19 chemin des ruelles

Lorenzo SUZAN

Le 1er décembre 2015 à Blendecques
5 rue du 19 mars 1962

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2014 et s'arrêtent au 15 décembre 2015.

Ils nous ont quittés...

Marcel DURIEZ

Le 7 janvier à Mametz, 85 ans

Dominique LEPERCQUE

Le 24 février à Lille, 58 ans

Rose LEMAÎTRE

Le 7 mai à Aire-sur-la-Lys, 92 ans

Philippe HULEUX

Le 15 juin à Béhune, 63 ans

François PRUVOST

Le 1er août à Aire-sur-la-Lys, 87 ans

Sébastien DEMARTHE

Le 19 août à Helfaut, 41 ans

Daniel SAMYN

Le 7 septembre à Mametz, 63 ans

Andrée DENIS veuve DURIEZ

Le 16 octobre à Mametz, 85 ans

Angel LEROUX

Le 6 novembre à Lens, 68 ans

**Nancy VAN TRIMPONT épouse
STIEVENARD**

Le 7 décembre à Helfaut, 46 ans



N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2014 et s'arrêtent au 15 décembre 2015.

Paroisse Ste Anne



« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. ... elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » ... La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. »

Pape François dans « l'évangile de la joie ».

Avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse, nous sommes à votre service :
les diacres Bruno Mordacq et Marc Lenouvel, les abbés Patrice Trisoka et Bernard Denis.

Messe chaque dimanche à 9 h 45 et à 11 h 15 à Aire-sur-la Lys et autres lieux.
Voir la feuille distribuée chaque dimanche à l'église où est célébrée la messe.

Sur notre paroisse, les membres de l'EAP sont ...

M. Michel Laloux à Crecques,
Mme Bernadette Géheniaux à Rebecques,
Mme Jacqueline Réant à Marthes,
Mme Marie Pierre Faucon à Mametz,
Mme Brigitte Réant à Marthes.

Prêtres :

Curé de notre paroisse : abbé Bernard DENIS – 0678526508

bernard.denis62310@gmail.com

Prêtre associé : abbé Patrice Trisoka – 0641414333

Tous deux habitent à la maison paroissiale d'Aire-sur-la Lys

Prêtre aîné : Jean Sément – Retiré au presbytère d'Amettes

Les BAPTÊMES

Baptême des bébés : Célébré à Aire-sur-la Lys les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois.

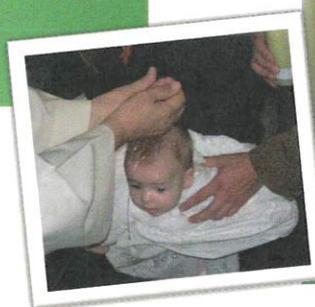
Préparation chaque 1^{er} jeudi du mois à la cité paroissiale d'Aire-sur-la Lys.

Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans.

Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement. La préparation sera prise en charge par le catéchuménat.

Le CATÉCHISME

A tout âge et à partir de 7 ans,
que l'on soit baptisé ou non, valide ou non.
Contactez : Mme Brigitte Réant – 0321956359



Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contactez le secrétariat paroissial ainsi que Jean Pierre Quéту

Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale

28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys

☎ 03.21.39.04.52

Calendrier des Fêtes

2016

JANVIER

Samedi 9

Salle du Millénum

VŒUX MUNICIPAUX à 19 heures

Vendredi 22

Maison des Associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

Vendredi 29

Maison des Associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Mametz

Samedi 30

Maison des Associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Marthes

FEVRIER

Samedi 6

Salle du Millénum

THÉÂTRE au profit du C.C.A.S. de Mametz

Mardi 9

DÉFILÉ DU CARNAVAL & GOÛTER par l'A.P.E.

MARS

Mardi 1er

Salle du Millénum

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Club du 3ème Âge à 15 heures

Samedi 5

Salle du Millénum

LOTO de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

Samedi 12

Salle Paroissiale

JOURNÉE YOGA par Mametz Gym Form'

Samedi 19

OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE

COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES

au Monument aux Morts de Mametz à 18 heures

Samedi 19

Salle du Millénum

REPAS des Carabiniers de Mametz

Dimanche 20

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU & MARCHÉ SUR LE THÈME DE

L'EAU organisée par la Communauté de Communes

Dimanche 27

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES à la Sauvagine

AVRIL

S. 9 & D. 10

FÊTE DE LA MOTO des Copains d'abord

Jeudi 14

Salle du Millénum

ATELIER PATRIMOINE par le Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 17

GEAI DE MAMETZ

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Mametz

MOULES FRITES chez les Frangines

Samedi 23

Salle du Millénum

REPAS par l'Entente Sportive Mametz-Rebecques

Dimanche 24

2ÈME RANDONNÉE PÉDESTRE & V.T.T. par l'A.P.E.

MAI

Jeudi 5

Place du Rietz

GEAI DE MARTHES

RANDONNÉES PÉDESTRES & CYCLO

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE des Carabiniers de Marthes

Samedi 7

Salle du Millénium

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE

Dimanche 8

Rebecques

BANQUET du Club du 3ème Âge

Vendredi 13

Salle du Millénium

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

SPECTACLE « CES INCONNUS CHEZ MOI » avec Françoise BARRET, Isabelle BAZIN, J.-Louis GONSALONE

Dimanche 15

GEAI DE CRECQUES

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Crecques

Samedi 21

R. école buissonnière

LAVAGE DE VOITURES par l'A.P.E.

JUIN

Samedi 4

Salle du Millénium

ZUMBA & PILOXING par Mametz Gym Form'

Stade A. Delannoy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'E. S. Mametz-Rebecques

Dimanche 5

Norrent-Fontes

INTERVILLAGE (Mazinghem, Guarbecque, Norrent-Fontes, Mametz)

Dimanche 12

BROCANTE

J.16 & V.17

Place du Rietz

ATELIER ARCHIPAT 8-12 ANS (POUR LES SCOLAIRES)

S.18 & D.19

Place du Rietz

RECONSTITUTION HISTORIQUE (OUVERT A TOUS PUBLIC)

Dimanche 19

Salle du Millénium

COURSE DE CAISSES À SAVON organisée par les Carabiniers de Mametz

Samedi 25

Salle du Millénium

FÊTE DE L'ÉCOLE, KERMESSE, REPAS

Dimanche 26

Stade A. Delannoy

TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL

JUILLET

Vendredi 1er

Mairie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Mametz Gym Form'

Mercredi 13

Salle du Millénium

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES

Jeudi 14

Salle du Millénium

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Dimanche 17

Stand Foulon

BALL-TRAP par la Société de chasse de Mametz

AOÛT

Jeudi 25

JOURNÉE DE PÊCHE de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Mametz

Lundi 29

INITIATION PÊCHE organisée par le Conseil Général

SEPTEMBRE

Samedi 3 Salle Paroissiale

Dimanche 4

Rupro

Samedi 10 Salle du Millénium

Dimanche 11 Salle du Millénium

Dimanche 25 Salle du Millénium

OCTOBRE

Samedi 8 Maison des Asso

Dimanche 23 Salle du Millénium

NOVEMBRE

Vendredi 4 Salle du Millénium

Samedi 5 Salle du Millénium

Vendredi 11

Samedi 12 Salle du Millénium

Vendredi 18 Mairie

Samedi 19 Salle du Millénium

Vendredi 25 Salle paroissiale

Samedi 26 Mairie

DECEMBRE

Lundi 5 Mametz

V. 9, S. 10, D. 11 S. du Millénium

Mardi 13 Salle du Millénium

Jeudi 15 Salle du Millénium

FESTIVAL « MAMETZ VY METAL » par les Copains d'abord

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF, VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

BALL COUNTRY au profit du C.C.A.S. de Mametz

BALADE par le Moto Club « Les copains d'abord »

DUCASSE DE MAMETZ

MOULES FRITES chez les Frangines

EXPOSITION DE PEINTURES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.P.E.

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Copains d'abord

REPAS du Moto Club les Copains d'abord

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

CONCERT « ECOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR #5 »

CALENDRIER DES FÊTES 2017

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

LOTO des Anciens Combattants

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts

MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

Janvier 2017

Samedi 7 Salle du Millénium

VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures

